



Enjeux et équilibres de l'économie Réunionnaise,

pour **RÉUSSIR** les **MUTATIONS**
SOCIO-ÉCONOMIQUES et **TERRITORIALES** !



RAPPORT



Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés du bureau par délégation de l'Assemblée plénière du 17 février 2021.

Éditeur : CESER De La Réunion

Directeur De La Publication : Dominique VIENNE

Rédaction : CESER De La Réunion / Groupe Elan

Maquette, conception graphique : Groupe Elan
www.elangroupe.eu

Crédit Photos : Unsplash / Groupe Elan

Imprimeur : Design System

Dépôt Légal : En Cours

N° Issn : En Cours Tirage : 200 Exemplaires

Date : Octobre 2021

Avis des Commissions	p.4
Synthèse	p.5
INTRODUCTION	p.6
Saisine du président du Conseil Régional	p.8
L'analyse du CESER	p.11
I - Ancrer pour faire face aux mutations : le territoire comme socle à la réponse sociétale	p.12
Synthèse des éléments de diagnostic	p.12
a - Pourquoi anticiper ?	p.14
b - La bonne information au bon moment	p.14
c - Le pacte social territorial	p.15
d - Pour construire les priorités de réponses territoriale	p.16
e - Une chaîne de valeur à structurer	p.17
CONCLUSION - partie I	p.18
II - Observer et mesurer pour garantir une veille efficace et une capacité d'anticipation	p.19
a - De l'intérêt d'identifier les signaux de mutations socio-économiques	p.20
b - « Signaux faibles » déclinés en Région Pays de Loire	p.21
c - L'approche du CEREMA	p.22
d - « S'approprier, partager, opérationnaliser »	p.23
CONCLUSION - partie II	p.26
Les préconisations	p.29
I - Mise en perspective des travaux du CESER depuis 2017	p.30
II - Des leviers majeurs pour activer les capacités de transitions	p.32
III - Diagnostic, enjeux et préconisations par trajectoires	p.34
TRAJECTOIRE TERRITORIALE ET DÉMOGRAPHIQUE	p.34
TRAJECTOIRE ENVIRONNEMENTALE	p.38
TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE	p.42
TRAJECTOIRE ALIMENTAIRE	p.48
TRAJECTOIRE ÉDUCATIVE	p.52
TRAJECTOIRE SOCIALE ET DU BONHEUR	p.56
TRAJECTOIRE CITOYENNE	p.60
En conclusion	p.65
Les annexes	p.69

Les Commissions tiennent tout d'abord à souligner la qualité de la réflexion qui a conduit à l'élaboration de ce rapport, lequel rappelle, pose et insiste sur les enjeux auxquels La Réunion est confrontée et pour lesquels il est urgent de trouver une organisation territoriale efficace des parties prenantes visant à apporter des réponses pérennes.

Le parti pris d'aborder ces enjeux sous le prisme des 7 trajectoires antérieurement identifiées dans le cadre de la réflexion du CESER « **Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir et Transmettre** », de les schématiser sur la « Pyramide du Développement Territorial » permettant une classification par palier des enjeux pour la société réunionnaise, ainsi que la symbolique du pont qui permet de passer d'une société à une autre, montrent à quel point les problématiques territoriales sont liées, voire enchevêtrées et qu'il est crucial de les appréhender et de les **traiter de manière systémique** dans le cadre d'une intelligence territoriale collective.

Les Commissions s'accordent à dire que La Réunion dispose en grande partie des moyens nécessaires pour affronter les mutations auxquelles notre société est confrontée. Elles notent qu'il reste, néanmoins, des étapes importantes à franchir pour que le territoire s'organise efficacement pour y faire face et développe une capacité constante d'**agir ensemble** dans le cadre d'une **gouvernance renouvelée**. Il s'agit véritablement de mettre en place une organisation territoriale de coopération et d'articulation des acteurs qui permette de :

- Responsabiliser les acteurs,
- Renforcer la capacité et le pouvoir d'Agir,
- Dynamiser la Coopération,
- Développer les connaissances et favoriser l'Élévation des compétences.

Par son originalité, l'approche adoptée, les enjeux identifiés, les leviers d'actions retenus ainsi que les conditions d'émergence de combinaisons gagnantes envisagées constituent une véritable méthodologie. Ils doivent faire l'objet d'un partage et d'une consolidation avec les acteurs locaux afin que chaque partie prenante puisse se les approprier, développer son **sens du concernement** et participer activement à leur mise en œuvre, leur évaluation et leur réussite. A ce titre, les Commissions insistent sur le rôle et la **place du citoyen**, lesquels doivent véritablement être intégrés et valorisés dans cette démarche. L'importance de l'éducation et de l'éducation populaire est ici à réaffirmer pour répondre à cet enjeu.

Dans la démarche d'identification des signaux faibles et forts susceptibles d'être annonciateurs de mutations territoriales, les Commissions soulignent tout l'intérêt du **travail prospectif mené**. Ce travail invite à développer la démarche d'anticipation pour ne plus subir mais bel et bien construire en toute transparence et de manière concertée les réponses face aux signaux et aux mutations potentielles, qu'il s'agisse d'éducation à assurer, de formation à offrir, d'emploi à créer, de logement à construire, d'énergie à développer, de déplacement à consolider, etc.

Enfin, pour nourrir cette démarche d'anticipation, le rapport insiste sur la nécessité du moyen que constitue l'observation. Et par conséquent, la création d'un Observatoire des mutations qu'il préconise pose un vrai critère d'évaluation: Sa création effective attesterait du choix de l'outil commun que tous les acteurs voudraient se donner pour mettre en place une gouvernance partagée, efficace et pérenne.

Enjeux et équilibres de l'économie Réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales

DÉFINITION DES MUTATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Événements à déclenchement rapide et à conséquences majeures à court, moyen et long terme (mouvements sociaux, événements climatiques, crises sanitaires - Chikungunya, dengue, covid-19).

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

L' Intelligence Économique Territoriale (IET) à mettre en œuvre s'appuie sur une culture, des méthodes et des outils qui doivent permettre au territoire de :

- Identifier les signaux faibles et les signaux forts de mutations,
- Identifier les forces et les faiblesses du territoire,
- Construire les scénarios possibles,
- Mettre en œuvre les stratégies et actions opérationnelles offensives et défensives,
- Évaluer les effets des actions afin de les adapter.

UNE CHAÎNE DE VALEUR À STRUCTURER

L'anticipation et le diagnostic territorial

1

GPEC

OBSERVATOIRE

L'acculturation des acteurs publics/privés

2

CAPITALISATION DES ACTIONS & COMPÉTENCES

FORMATION D.U

La gestion des projets et expérimentations territoriales

3

EIT : ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE

EXPÉRIMENTATIONS PARTENARIAT CONTRACTUALISATION

COMITÉ DES MUTA

CTAP

OBSERVATOIRE DES MUTATIONS

(RIES-R)

Les alliances et la confiance entre les acteurs publics/privés et le territoire qui permettent de mobiliser :

L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL

en augmentant la capacité de l'action publique grâce à trois outils :

- 1- les contrats d'expérimentation
- 2- les partenariats
- 3- le dialogue structuré territorial

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE COLLECTIVE

en augmentant la capacité de l'action privée grâce aux leviers oeuvrant sur :

- 1- les moteurs de l'entreprise
- 2- les moyens de l'entreprise

INTRODUCTION

Bien que relativement brève, l'histoire de La Réunion a été marquée d'événements particulièrement importants qui ont modelé le paysage socio-économique et façonné son territoire.

De la période coloniale, marquée par l'esclavagisme et l'engagisme, jusqu'au troisième acte de la décentralisation, La Réunion a connu de nombreuses, profondes et rapides mutations.

Cette succession de transitions a pu laisser le sentiment d'un emballement du rythme des changements sans pour autant que le territoire et ceux qui y vivent aient pu avoir le temps de prendre en compte la pleine dimension de leurs impacts. Par ailleurs, par la taille de son économie, La Réunion est probablement plus sensible à bien des égards aux effets des décisions et mesures qui s'y appliquent.

Comme le rapporte Jean-Pierre AUBERT au Premier ministre le 4 septembre 2014², **les mutations économiques sont porteuses de menaces et d'opportunités**. Celles-ci transforment et redistribuent les capacités, tant au niveau des personnes, des entreprises que du territoire.

Pour Jean-Pierre AUBERT : « *l'inscription des firmes dans l'espace territorial prend une importance accrue, car c'est là qu'elles peuvent trouver des ressources de compétences, d'initiatives et de diversité qui leur permettent d'affronter l'incertitude. Crises et restructurations d'entreprises sont alors des invitations énergiques à modifier des caps, à inventer d'autres réponses, à construire de nouvelles opportunités* ». Cela induit de ne pas faire preuve d'aveuglement et d'être à la fois attentif et réactif aux signaux faibles qui peuvent apparaître. Cela induit également de mobiliser et de développer la capacité d'anticiper et d'agir en coopération au sein d'Espace d'Intelligence Territoriale, afin d'apporter une réponse collectivement plus efficiente évoluant graduellement entre positions offensives et défensives. Il s'agit de « *passer d'une défense statique des activités existantes et des emplois dans l'entreprise à un développement de dynamiques territoriales économiques et sociales innovantes* » afin de promouvoir « une économie de coopération ».

En 2016, le CESER s'était proposée de poursuivre la réflexion et de franchir une nouvelle étape. Le fil conducteur de son travail a été de déterminer comment il est possible d'évaluer, sous l'angle de l'ancrage territorial, les politiques publiques mises en œuvre à La Réunion pour le développement des entreprises et du territoire.

La réflexion qui a été menée visait à définir de quelles capacités et de quels moyens La Réunion devait disposer afin d'influer plus et mieux sur la définition des grandes orientations stratégiques la concernant et ainsi les adapter à ses enjeux et ses réalités économiques, sociales et environnementales. Ce rapport³ a été suivi par la signature, le 8 décembre 2017, du **Mémoire de l'Ancrage Territorial par le Conseil régional, le Conseil départemental, le CESER, l'Agence Française de Développement, la Caisse des Dépôts et Consignations, les 5 EPCI, ainsi que les 3 chambres consulaires, tous s'engageant ainsi dans une dynamique de mise en œuvre de l'ancrage territorial de l'action publique**.

2. Rapport : « Mutations socio-économiques et territoires : les ressources de l'anticipation » - septembre 2014, sous la direction de Jean-Pierre AUBERT - président de la mission sur l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques auprès du Premier ministre, Manuel VALLS

3. Rapport : « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de la Réunion » – Assemblée plénière du 2 septembre 2016.



“ Oser dire qu’on a le droit d’essayer, n’est pas dans la logique générale, mais c’est une zone qu’il faut explorer. ”

Jean-Pierre Aubert – Contrôleur général des finances de l’économie

En mars 2019, le CESER a répondu à la saisine du Président du Conseil régional sur le sujet des Gilets jaunes, qui venait de révéler quatre fractures au sein de la société réunionnaise : civique, sociale, territoriale et celle du sens. Il a alors proposé des solutions opérationnelles à co-construire afin de promouvoir une société réunionnaise agissante pour « faire territoire(s) et faire société » et ainsi refonder l’action publique autour de valeur de transparence et de gouvernance partagée.

Cette réflexion a, par la suite, été déclinée dans deux contributions⁴, à savoir :

- « Faire de La Réunion du Millénium un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif »
- « Faire de La Réunion du Millénium un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif », qui visent à renforcer le « pouvoir d’agir » et à conforter « la capacité d’agir » du citoyen ; « l’ensemble des mécanismes en œuvre dans ces projets de territoire appelle à la responsabilité et à l’engagement de chacun et des décideurs locaux, ainsi que le partage d’une vision et des valeurs communes, pour favoriser le vivre-ensemble ».

Ainsi, après plus de 10 ans de réflexions ponctuées par la publication de ces rapports et/ou de ces contributions, le CESER a été particulièrement sensible à la saisine du Président du Conseil régional en date du 27 septembre 2019 (cf. page suivante).



4. Contributions adoptées par le Bureau du 17 juillet 2020 par délégation de l’assemblée plénière du 4 avril 2018.

SAISINE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

A l'aune d'une « évolution majeure et significative du secteur commercial » à La Réunion du fait de l'offre de rachat de la centrale d'achat VINDEMIA par le Groupe Bernard HAYOT (GBH) et de l'évolution des usages et des modes de consommation, le Président du Conseil régional a saisi le CESER, en date du 27 septembre 2019, afin de mener une étude élargie sur l'économie réunionnaise.

A ce titre, le CESER a eu pour mission d'apporter un éclairage sur les enjeux et les équilibres dans les secteurs économiques de La Réunion.

Cependant à travers cette étude, le CESER a finalement souhaité inscrire sa réflexion et apporter sa contribution, en questionnant plus largement ces enjeux et ces équilibres de l'économie réunionnaise pour réussir les mutations socio-économiques et Territoriales, et notamment questionner la structuration de l'action collective, le modèle de gouvernance territoriale de l'intelligence collective, dans une logique d'ancrage territorial.

Ainsi, le CESER a été amené à traiter la saisine du Conseil régional en quatre temps, dans des livrables distincts :

1. Dans un premier temps, il a été nécessaire de porter un regard juridique sur les enjeux d'équilibre des marchés en territoire insulaire. Ce premier temps a donné lieu à une conférence de lancement appuyée sur l'intervention de Monsieur Olivier BABEAU – Professeur agrégé des Universités en sciences de gestion à l'université de Bordeaux - Cette conférence intervenue le 31/01/2020 a ainsi permis d'aborder les grandes problématiques d'équilibre des économies de marché et les grands principes et effets des phénomènes de concentration,
2. Dans un second temps, le cheminement de la réflexion a conduit à la réalisation d'un panorama économique et financier des entreprises réunionnaises de 2014 à 2018 sous la direction de Gilles LESELLIER – Directeur de l'IEDOM. Ces travaux ont eu pour objectif d'analyser la localisation des centres de décision dans le tissu économique réunionnais (cf. Panorama économique et financier des entreprises réunionnaises - IEDOM Réunion - Gilles LESELLIER - décembre 2019).
3. Dans un troisième temps, le CESER a fait le choix d'aborder la problématique des enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales en articulant son analyse selon les capacités à anticiper, acculturer les acteurs publics et privés et à agir en pleine conscience.
4. Enfin dans un quatrième temps, le CESER élaborera les combinaisons gagnantes qui doivent permettre au territoire d'affronter efficacement les mutations auxquelles notre société est et sera amenée à faire face. Ce quatrième temps conduira à l'élaboration d'un rapport qui sera publié courant 2022.



L'analyse du **CESER**



I - Ancrer pour faire face aux mutations : le territoire comme socle à la réponse sociétale

Le CESER s'est appuyé sur les 7 trajectoires définies lors de sa contribution précédente « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire Territoire(s) et Faire Société : Informer, Bâtir et Transmettre⁵ » nécessaires à une dynamique territoriale inclusive et durable, conçues sur la base de ses nombreux travaux, ainsi que sur le diagnostic de la situation à La Réunion, en particulier ces derniers mois.

Cette volonté de diagnostiquer la situation socio-économique de La Réunion à travers les 7 trajectoires identifiées provient de la volonté du CESER de proposer une méthodologie s'appuyant sur l'anticipation. En effet, comme le souligne Jean-Pierre AUBERT dans son rapport : « dans notre pays les règles, les dispositifs et surtout les pratiques des acteurs restent fortement marqués par une vision « à chaud », ex post, curative. Les mutations sont principalement vues au travers des crises et des restructurations qu'elles génèrent. Le temps court (...) prend le pas sur les visions à moyen et long terme ».

Cette nécessité d'anticipation induit celle d'une bonne connaissance des différentes composantes de la société réunionnaise.

Synthèse des éléments du diagnostic par trajectoire :

Fruit d'un important travail de synthèse, le diagnostic territorial dont les sources peuvent être retrouvées dans la partie « préconisations » de ce rapport, s'appuie sur des données socio-économiques mobilisées ces 10 dernières années.

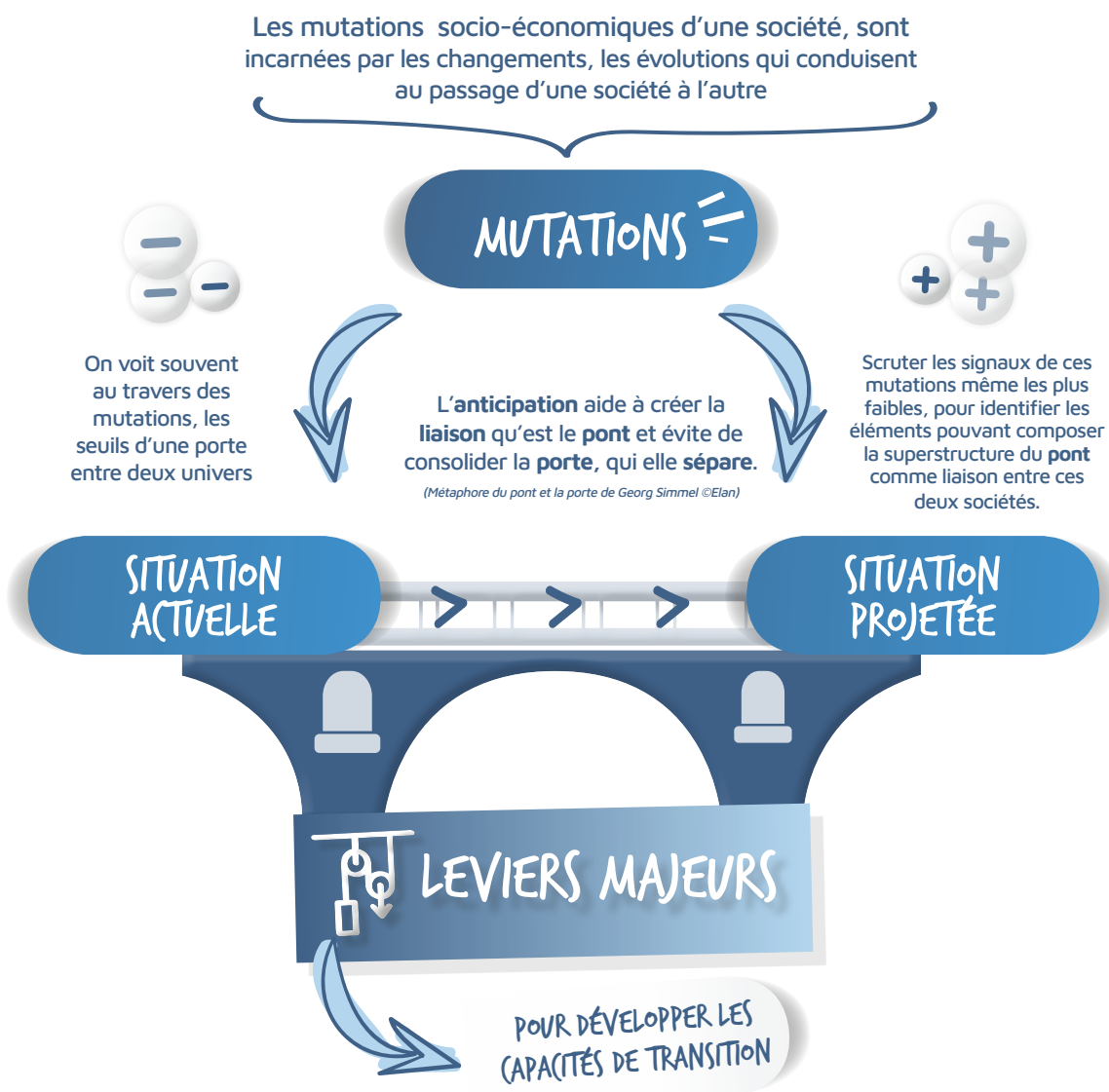


5. Rapport du CESER : « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire Territoire(s) et Faire Société : Informer, Bâtir et Transmettre » - Assemblée plénière du 14 mars 2019.

Les éléments de diagnostics soulignent d'une part, le caractère multidimensionnel des 7 trajectoires pris dans leurs aspects économique, social, environnemental, alimentaire, éducatif, etc. et d'autre part, la nécessité d'une démarche d'anticipation constante, prenant en compte les besoins sous-jacents et transversaux propres à chacune d'entre-elles, ainsi que ceux induits par un environnement global en rapide évolution.

Ceci fait, il paraît crucial pour le CESER, de **diffuser l'information à l'ensemble des acteurs**, parties prenantes de la société réunionnaise, afin que ceux-ci soient en mesure d'appréhender, **en anticipation**, les réponses nécessaires et adaptées pour le territoire.

Cela présuppose toutefois que ce schéma de pensée soit complété par **l'existence d'une instance de gouvernance transversale susceptible d'impulser** et sous la responsabilité de laquelle seront construites les réponses territoriales prioritaires.



Conception-réalisation Groupe Elan

a - Pourquoi anticiper ?

De nombreux exemples d'événements, à déclenchement rapide et à conséquences majeures à court, moyen et long terme se sont produits ces dernières années à La Réunion. Leurs conséquences auraient mérité une analyse plus approfondie et partagée entre les acteurs du territoire afin d'en freiner les effets négatifs ou accélérer ceux positifs.

Dans son rapport⁶ sur les mutations d'activités et les restructurations d'entreprises, le CESER de Bretagne note que « **L'anticipation ne peut pas s'effectuer au coup par coup, il s'agit d'une démarche permanente et coopérative** qui doit être intégrée en continu à la vie de l'entreprise dans son territoire. Il s'agit d'éviter que l'analyse se limite, comme trop souvent, à l'entreprise sans prendre en compte suffisamment l'environnement dans lequel elle évolue. Les effets induits par les évolutions de son activité, ses impacts sur des sous-traitants, ses effets sur les commerces et les services présents sur le territoire sont à intégrer. Pour cela, il convient de mener une veille anticipatrice au sein des entreprises et des territoires, en conjuguant leurs informations et analyses ». Le parallèle avec notre territoire est aisé et les considérants, bien qu'appliqués à une plus grande échelle, restent sensiblement les mêmes pour le CESER de La Réunion.

b - La Bonne information au bon moment

A destination des acteurs, « partie prenante » de la vie locale, **la juste information** [c'est à dire celle qui doit leur permettre de prendre les décisions éclairées pour la préservation, le renforcement et le développement du potentiel territorial], reposant sur des données quantitatives et qualitatives, **doit être recherchée et partagée**.

Cet aspect est d'autant plus important, pour La Réunion, du fait du passage d'une relation historiquement bilatérale avec la métropole, à une intégration européenne, voire une ambition d'insertion régionale et mondiale de notre économie.

RÉGIONS DE FRANCE dans son analyse⁷ rappelle, néanmoins, que : « *Si une économie ouverte sur le monde est source d'opportunités (conquérir de nouveaux marchés à l'export, attirer des investissements étrangers et de nouveaux talents...), elle est également porteuse de menaces qu'il s'agit d'identifier et de juguler (perte de compétitivité, investissements hostiles, concurrence déloyale, ...). La globalisation des échanges va de pair avec la dématérialisation de l'économie. Les facteurs géopolitiques et géoéconomiques impactent d'autant plus la dynamique de développement des territoires. La transformation numérique en cours, source de développements, expose aussi à des risques réels... Dans ce contexte, l'information à haute valeur ajoutée est une matière première précieuse et sensible, avec la difficulté non pas forcément d'y accéder, mais d'en évaluer la pertinence, de réellement l'exploiter et également de la protéger* ».

6. Contribution du CESER de Bretagne « Faire face aux mutations d'activités et aux restructurations d'entreprises par une anticipation et une adaptation porteuses d'activités et d'emplois en Bretagne » - adoptés en janvier 2013.

7. « L'intelligence économique territoriale : Une ambition des Régions françaises pour la compétitivité des entreprises et des territoires » - RÉGIONS DE FRANCE - 2019

Plus loin dans cette analyse, les auteurs soulignent que « *Les collectivités régionales sont, depuis la loi NOTRe, au cœur de la politique économique des territoires. Il est ainsi reconnu leur rôle de chef de file en matière de développement économique et d'attractivité.*

Les Régions se doivent donc d'assurer ce rôle dans un univers particulièrement concurrentiel et de plus en plus exposé à de nouveaux risques et à de nombreuses crises internationales dans un environnement ouvert. Par définition, elles sont légitimes pour développer des outils à même de renforcer la compétitivité des entreprises. *L'Intelligence Économique fait partie de ces outils* ». Le CESER de La Réunion souscrit pleinement à cette approche.

c - Le Pacte Social Territorial

Lors des Journées de l'Ancrage Territorial⁸, Jean-Pierre Aubert souligne que « **la vision de l'agriculteur, n'est pas celle de l'aviateur. En effet, en fonction du niveau où l'on se situe, la vision sera différente** ».

Nous sommes dans un processus de décentralisation qui permet de donner des bases solides aux régions pour aborder les mutations industrielles, institutionnelles et socio-économiques qui se profilent. Avec les Espaces d'Intelligence Territoriale, la coopération est au cœur des dynamiques. Pour autant, rappelle Jean-Pierre Aubert, « *une coopération avec une réelle capacité d'intervention, pas seulement une coopération déléguée, mais une coopération qui se renouvelle et qui est capable d'éclairer l'action publique* ».

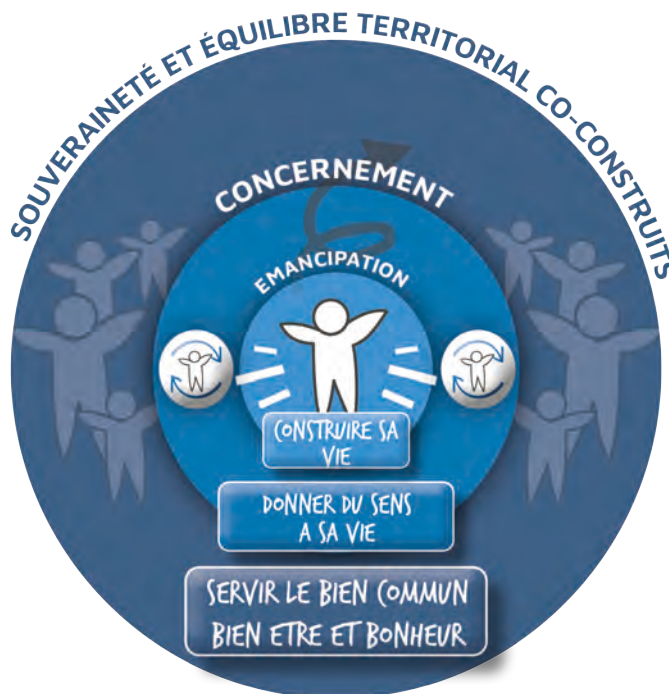
Il semble, au CESER, que les mutations doivent servir l'engagement des citoyens dans la construction de leur territoire. Ainsi pour lui, le concernement et l'émancipation sont les leviers essentiels pour construire sa vie et lui donner un sens.

Dans sa contribution Territoire à Citoyenneté Positive « TCP⁹ », il avait insisté sur les notions de « concernement » et de « pouvoir d'agir » augmentés des citoyens pour construire une démocratie permanente ouverte.

Il a préconisé dans cette réflexion de systématiser et de renforcer :

- Le « **concernement = pas sans moi** »
- La « **capacité d'agir = avec moi** »
- La « **durabilité de l'engagement** »

Le renforcement de ces trois aspects vise à soutenir l'engagement de l'ensemble des acteurs dans un contexte de mutation de notre société à travers chaque trajectoire définie. Il doit permettre à la société réunionnaise d'affronter ces mutations et de les traverser dans la perspective d'une société réunionnaise renouvelée.



Conception-Réalisation Groupe Elan

8. Journées de l'Ancrage Territorial – 7 et 8 décembre 2017

9. Contribution du CESER : « Faire de La Réunion du Millénaire un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » - Bureau du 17 juillet 2020 par délégation de l'assemblée plénière du 4 avril 2018

d - Pour construire les priorités de réponses territoriales

Tout ceci n'a effectivement de sens que dans la mesure où anticipation, collecte et partage des informations permettent aux acteurs de définir et de mettre en œuvre une stratégie territoriale des secteurs en mutations, partagée et déclinée, permettant de mieux ancrer l'action collective afin de :

- Identifier les signes de mutations,
- Identifier les signaux faiblesses ainsi que les risques et opportunités pour le territoire,
- Évaluer la propension du territoire et des acteurs qui le composent à s'y engager,
- Évaluer les effets potentiels des mutations sur les équilibres socio-économiques du territoire,
- Construire les scénarii possibles en fonction des objectifs poursuivis,
- Mettre en œuvre les stratégies et actions opérationnelles offensives et défensives,
- Évaluer dans une démarche dynamique les effets des actions, afin d'y apporter si nécessaire les correctifs nécessaires.

Il s'agit dès lors de mettre en place une **organisation territoriale de coopération et d'articulation des acteurs** qui permette de :

Conception-Réalisation Groupe Elan
Source : CESER



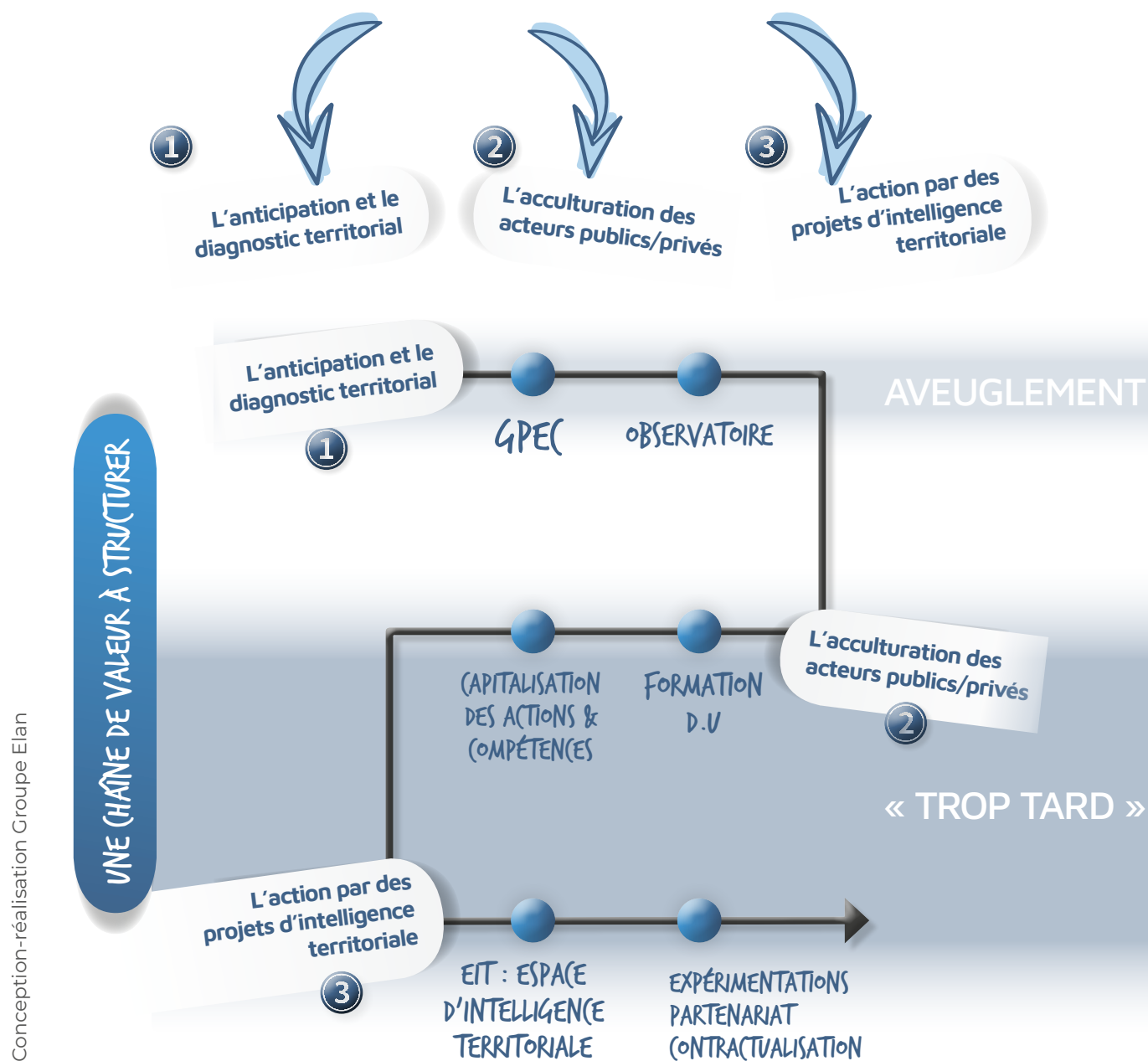
1. Responsabiliser les acteurs grâce à des mécanismes de suivi et d'évaluation pertinents,
2. Dynamiser les actions en renforçant la capacité et le pouvoir d'agir de chacun,
3. Dynamiser la coopération pour mettre en synergie les efforts de chacun,
4. Développer les connaissances et favoriser l'élévation des compétences.

e - Une chaîne de valeur à structurer

Le rôle des acteurs locaux apparaît comme crucial dans la dynamique des mutations socio-économiques, car de nature à enclencher un processus vertueux dans la chaîne de valeur à structurer autour de 3 volets :

- **L'anticipation** et le diagnostic territorial
- **L'acculturation** des acteurs publics et privés
- **La gestion** des projets et les expérimentations territoriales

La dynamique des mutations socio économiques se caractérisent par la mobilisation d'une chaîne de valeur à structurer autour de 3 volets :



Le CESER préconise :

Comme il a pu le proposer dans sa contribution¹⁰, le CESER propose « qu'un schéma de gouvernance applicable à l'ensemble des politiques publiques soit élaboré. Cette démarche pourrait être également proposée aux autres collectivités (communes, département et EPCI) afin de créer une **coopérative de la démocratie permanente** à l'exemple de ce qui se fait déjà en région Centre Val-De-Loire ».

10. Contribution du CESER : « Faire de La Réunion du Millénaire un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif »
- Bureau du 17 juillet 2020 par délégation de l'assemblée plénière du 4 avril 2018.

II - Observer et mesurer pour garantir une veille efficace et une capacité d'anticipation

“ *Les mutations socio-économiques d'une société, sont incarnées par les changements, les évolutions qui conduisent au passage d'une société à l'autre. On scrute donc souvent les signaux de ces mutations même les plus faibles, pour identifier les éléments pouvant composer la superstructure du «pont», liaison entre ces deux sociétés, plutôt que de n'y voir que les seuils de la porte entre deux univers. L'anticipation aide à créer la liaison qu'est ce pont plutôt que de consolider la porte qui elle sépare ces deux mondes.* ”

Georg Simmel – Métaphore du pont et la porte

Les effets de la décentralisation et la prise en compte des considérations liées au développement local ont conduit à une multiplication des niveaux de responsabilités, de compétences et d'acteurs sur le territoire. L'action publique s'est vue largement enrichie et les coopérations entre acteurs se sont révélées incontournables afin d'organiser l'utilisation des ressources, la coordination, l'ordonnancement et l'évaluation des actions, ainsi que la valorisation des innovations territoriales. Cette montée en compétence et en responsabilité des territoires et des acteurs qui les composent s'est accompagnée concomitamment d'une évolution du rôle de l'État. En effet, d'un État interventionniste, les années de décentralisation ont conduit à en faire un État régulateur, animateur voire arbitre quand cela s'avère nécessaire, laissant aux territoires celui de maîtrise des dynamiques d'évolution qui les concernent et qui se traduisent à travers les documents programmatiques des territoires (SAR, SCOT, PLU, PPE, SRB, CPRDFOP, SRFSS, SRDEII, etc.).

Cette reconnaissance du rôle des territoires a été plébiscitée par les acteurs territoriaux, eux-mêmes, en quête de reconnaissance de leurs originalités et de leurs spécificités dans l'ensemble national. Les politiques publiques mises en œuvre dans ce cadre découlent de la contractualisation entre l'État et les territoires, mais reconnaissent également la nécessité d'évaluer leurs effets en prenant en compte les dimensions environnementales, sociales, économiques, ... et d'ancrage de la valeur créée.

C'est aussi dans ce cadre que l'on parle aujourd'hui de gouvernance territoriale véritable Espace d'Intelligence Territoriale (EIT) mettant en relief les aspects de collaboration, de concertation, d'harmonisation en vue d'une meilleure et plus grande efficacité de l'action publique sur les territoires.

Ce territoire de plus en plus en proie à des mutations conduit les partenaires à reconnaître **l'importance d'une veille constante**, ainsi que celle de **développer une capacité d'observation et d'évaluation des signaux faibles et des signaux forts**, pouvant remettre en question les équilibres socio-économiques et territoriaux.

a - De l'intérêt d'identifier les signaux de mutations socio-économiques

Comme on a pu l'exprimer en amont, l'ouverture et l'insertion de La Réunion dans son espace régional, voire au-delà, augmente les risques d'instabilité. Les enjeux sont dorénavant mondiaux [étayé par un système d'information et de communication numérisé rapide et international qui a tendance à abolir les frontières], ce qui accroît le niveau de difficulté concernant la perception de l'environnement dans lequel interagissent les acteurs du territoire. Ce cadre nécessite de se doter de moyens afin **d'observer les signaux permettant de définir les leviers à fort effet d'entraînement à actionner pour activer, accompagner, mettre en œuvre les stratégies élaborées pour faire face aux mutations**, cela d'autant que les différentes étapes de la décentralisation ont conféré aux institutions locales plus de responsabilités en matière de veille et d'anticipation.

LES INDICATEURS DE TRANSFORMATION DU TERRITOIRE : INDICA'TER NOV 2019

Partenariat avec INSEE

Piloter l'action publique dans sa dimension interventionnelle mais également dans sa dimension citoyenne.

Ces indicateurs avaient pour visée (1) d'éclairer les prises de décisions concernant les politiques publiques régionales, (2) d'alimenter les négociations des programmes opérationnels européens (POE) ainsi que les nouveaux instruments européens et (3) de participer aux réflexions sur les indicateurs et les seuils à atteindre des plans et contrats de convergence en vue d'une convergence des économies d'Outre-Mer vers des standards métropolitains et européens.

Ainsi, l'augmentation du degré de vigilance doit rendre le territoire plus sensible à la valeur ajoutée de l'innovation organisationnelle de celui-ci dans un contexte global fluctuant impacté par les décisions prises tant au niveau des institutions (qu'elles soient nationales ou européennes) que par des d'entreprises qui ont des intérêts sur le territoire [la récente prise de contrôle de la centrale d'achat VINDEMIA par le Groupe Bernard HAYOT en est une bonne illustration].

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion : Diagnostic territorial partagé en santé au travail – décembre 2020



b - « Signaux faibles » déclinés en Région Pays de Loire

Afin d'identifier le plus en amont possible les difficultés des entreprises pour mieux les accompagner, le logiciel du ministère de l'Économie et des Finances, appelé « **Signaux faibles** », compile les données de différents organismes : Direccte, Banque de France, Urssaf.

Leur traitement, appuyé par l'intelligence artificielle, vise à éviter les faillites des PME. La Direccte Pays de la Loire participe à l'expérimentation conduite par la Direccte Bourgogne - Franche-Comté.

« Ainsi, né d'un partenariat entre la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) Bourgogne-Franche-Comté et l'URSSAF, « Signaux Faibles » a pour objectif de faire converger les informations détenues par différentes administrations dans un algorithme. Ce croisement de données permettra de détecter les entreprises présentant des fragilités, avant la survenance de difficultés structurelles.

Des données fiabilisées seront versées à l'algorithme par l'ACOSS, la Banque de France et le ministère du Travail. L'assemblage de ces informations permettra de faire ressortir, sur une plateforme sécurisée et hébergée par la Banque de France, les entreprises ayant émis des signes de fragilité. Les données seront accessibles aux personnes habilitées par les parties signataires à la convention.

Les entreprises détectées auront vocation à être accompagnées, si elles le souhaitent, par les différents services de l'État en fonction de leurs compétences respectives¹¹ ».



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion : Diagnostic territorial partagé en santé au travail – décembre 2020

Commandé par le CESER de La Réunion, le panorama économique et financier des entreprises réunionnaises de 2014 à 2018 sous la direction de Gilles LESELLIER – Directeur de l'IEDOM concoure bien à cette ambition de disposer des informations nécessaires afin de déceler les signaux faibles et forts relatifs à la localisation des centres de décision dans le tissu économique réunionnais (cf. Panorama économique et financier des entreprises réunionnaises - IEDOM Réunion - Gilles LESELLIER - décembre 2019).

11. Signature de la convention de déploiement de « Signaux faibles » - avril 2019.

c - L'approche du CEREMA

Le CESER partage, dès lors l'approche du CEREMA¹² concernant l'organisation territoriale qui doit avoir pour préoccupation :

- L'anticipation, la connaissance et la veille,
- La stratégie et la gouvernance partagée,
- La robustesse et la continuité des systèmes,
- L'adaptation, l'apprentissage et l'innovation,
- La sobriété et la satisfaction des besoins essentiels,
- La cohésion sociale et la solidarité.

BOUSSOLE DE LA RÉSILIENCE

Un outil d'intelligence collective pour questionner, évaluer et/ou augmenter la dynamique de résilience



Source : CEREMA

Ces éléments sont constitutifs de véritables conditions d'émergences de combinaisons gagnantes, appelant la mobilisation de l'ensemble des acteurs institutionnels et de terrain de La Réunion.

En effet, les crises successives sociales et sanitaires, auxquelles La Réunion a été confrontée, ainsi que les effets des décisions portées par les acteurs économiques en générale et des entreprises en particulier, doivent interroger sur notre capacité territoriale à renforcer l'adaptation de La Réunion face aux différents événements qui peuvent survenir.

Vulnérable de par sa situation géographique, son contexte climatique, ses déterminants économiques et sociaux, La Réunion n'en demeure pas moins capable de s'adapter et de se transformer, dans la perspective d'être mieux préparée face à l'avenir.

Il s'agit d'apporter des réponses pragmatiques et opérationnelle pour le territoire et ses acteurs afin de leur permettre de mieux et plus **anticiper, se préparer, s'adapter et se transformer**, pour faire face aux perturbations ponctuelles ou de nature à induire une transformation structurelle de la société réunionnaise.

12. CEREMA : Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

d - « S'approprier, partager, opérationnaliser »

Le CESER a également noté que les territoires qui se sont organisés pour faire face aux événements les impactant (Nouvelle Aquitaine, etc.) ont mis en œuvre une organisation territoriale des acteurs visant à **S'APPROPRIER, PARTAGER, OPÉRATIONNALISER**, afin d'apporter une réponse territoriale globale.

S'APPROPRIER

 RESPONSABILISER

 ÉLEVER LES COMPÉTENCES

S'APPROPRIER, tout d'abord, les éléments de contexte par une capacité d'anticipation des acteurs (femmes et hommes réunionnais) conscient de devoir œuvrer ensemble pour le développement de La Réunion.

Cette **anticipation** exige du territoire d'être en capacité de prospective et d'identifier suffisamment en amont les menaces potentiels et/ou réelles susceptibles d'impacter les enjeux et équilibres de l'économie locale et de conduire à une mutation de notre société. Cette capacité passe par la nécessité de développer une veille et une **observation** attentive des signaux faibles et forts tant exogène, qu'endogène, afin d'adapter en amont, les axes stratégiques de développement, l'organisation des entreprises et de leurs activités ainsi que le travail et les compétences en leur sein. Ce rôle devra être assuré par un **Observatoire des mutations** à créer. Cette anticipation vise à développer une capacité d'adaptation, qualité dont La Réunion a appris et sait faire preuve en période de crise.

Dans ce cadre, le CESER note toute l'importance de parvenir à la structuration des branches à La Réunion (véritables EIT) vecteur d'information et de connaissance des menaces les concernant. Il rappelle que des accords de partenariat avec les branches professionnelles peuvent être conclus, au niveau national, régional ou infra régional pour identifier les besoins en compétences de demain, accompagner les salariés fragilisés par les mutations économiques et les TPE/PME sur les impacts RH, pour soutenir des possibilités d'emplois dans des branches en développement et peu structurées.

Cette contractualisation peut également être signée au niveau des entreprises, du territoire ou dans le cadre d'une interprofession au travers de dispositifs d'Appui aux Mutations Économiques (AME) – Entreprises ou groupement d'entreprises.

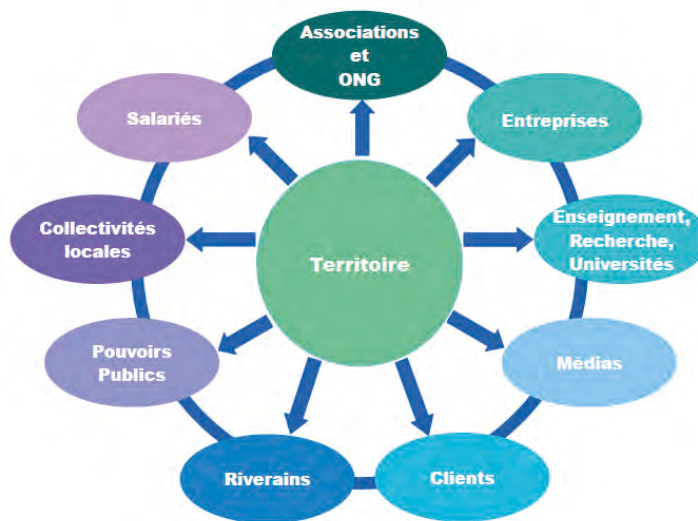
PARTAGER



PARTAGER a pour objectif, dans le cadre de la construction d'une réponse collective, la mise à disposition d'informations, de données, de bonnes pratiques et d'expériences, etc. Il permet de développer une culture et un savoir-faire, constituants d'un savoir-être territorial dès lors que les acteurs ont décidé d'agir en commun dans le cadre d'une ambition commune pour le territoire (cf. notion de territoire vue précédemment dans le rapport).



Dans l'optique d'une capacité de **résilience locale**, abordée précédemment, l'objectif est de valoriser et développer les relations entre les acteurs face aux enjeux identifiés et de mener la réflexion dans le cadre d'un dialogue constant et régulier entre eux.



Source : CESER

Cette démarche de partage repose sur des **connaissances transversales des enjeux du territoire**, et sur **l'expérience** retirée de la mise en œuvre, à ce jour, des différentes stratégies s'y appliquant (mobilité, attractivité du territoire, aménagement, formation, etc.). Dès lors, le CESER est d'avis que le **CRIES-R** a toute légitimité pour remplir cette mission auprès, avec et pour le compte des partenaires territoriaux.

« Un **territoire résilient** peut être qualifié à travers ses capacités de réaction et d'adaptation à court et moyen termes, mais aussi sa capacité d'apprentissage et de réorganisation sur le long terme »¹³.

Pour La Réunion, dans l'optique de construire un modèle, voire une combinaison gagnante pour le territoire, s'agissant des rapports que doivent entretenir les pouvoirs publics, cette notion de partage doit se retrouver au sein des plus hautes instances de concertation et de décisions dont dispose l'île.

OPÉRATIONNALISER



OPÉRATIONNALISER, en passant tout d'abord par la capacité des acteurs à prendre les décisions de manière collective et au plus haut niveau des instances locales. Ainsi en est-il de la **Conférence Territoriale de l'Action Publique** (CTAP), laquelle est en mesure d'apporter et d'adapter les réponses en fonction des informations issues des données collectées. A ce titre, le CESER insiste sur le rôle que pourrait tenir le CRIES-R dans sa capacité à capitaliser les informations issues des données produites par l'INSEE, afin de renseigner les indicateurs, en vue notamment de mener des projections et/ou des évaluations (*ex-ante*, *in-itinere* et *ex-post*) dans une vision construite et concertée de développement du territoire prenant en compte les effets des mutations socio-économiques pour garantir les équilibres et la bonne réalisation des actions en cohérence avec les enjeux et les objectifs identifiés.

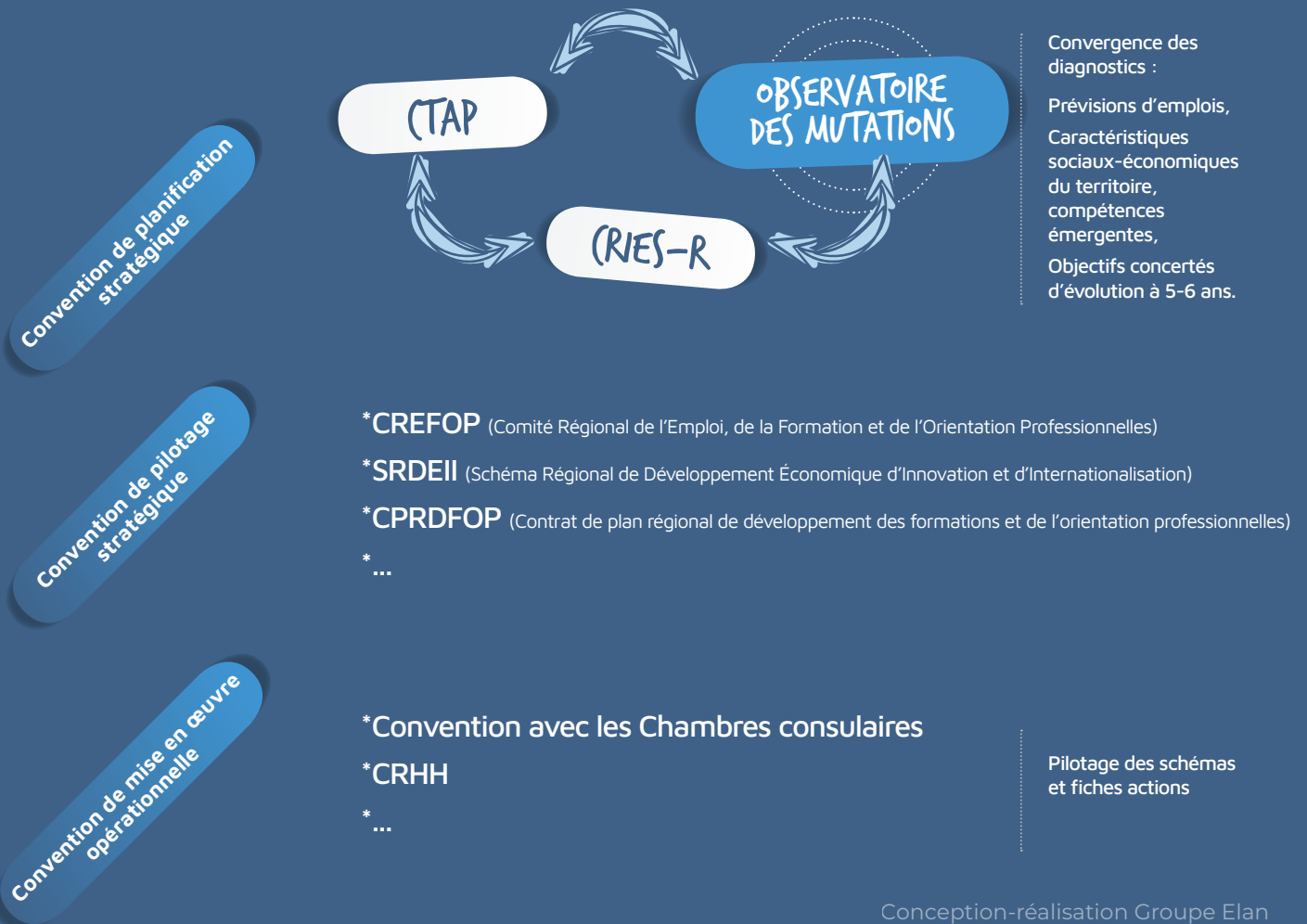
Les outils opérationnels qui peuvent être mobilisés regroupent :

- Le conseil RH TPE/PME ;
- Les actions emploi et formation ;
- Les initiatives territoriales pour l'emploi ;
- Les actions de formation de l'AME-Entreprise (s'appuyant sur la mobilisation du FNE-Formation).

En synergie avec d'autres outils de soutien à l'emploi et d'autres instruments d'intervention susceptibles de soutenir l'emploi ou la création d'activité, à savoir :

- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
- Les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA),
- etc.

Le CESER propose :



Il s'agit, conformément à la circulaire du Premier ministre en date du 28 janvier 2004, de créer un Observatoire des Mutations Économiques, correspondant à un dispositif d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques.

Ce dernier s'articulerait autour d'un Comité d'Orientation et de Suivi qui serait co-présidé par le Préfet de région et le Président du Conseil régional et dont la réunion se tiendrait à cadence annuelle pour recevoir les travaux commandités.

Il formerait avec la CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) et le CRIES-R (Comité Régional pour l'Information Économique et Sociale de La Réunion) le triptyque de l'organisation territoriale des acteurs en réponse aux mutations socio-économiques et territoriales.



Les préconisations



Dans son approche intellectuelle, le CESER a pris le parti d'élaborer un diagnostic territorial sous le prisme de 7 trajectoires identifiées et « nécessaires à une dynamique territoriale inclusive et durable¹⁴», lesquelles épousent globalement l'ensemble des problématiques de développement de La Réunion.

Comprendre les mutations qui s'opèrent à La Réunion, supposent en effet de connaître et de prendre comme point de départ le métabolisme économique du territoire et les composants mobilisables qui en composent les rouages et les ressorts.

NOTRE MANIÈRE RÉUNIONNAISE D'AGIR POUR FAIRE TERRITOIRE(S) ET FAIRE SOCIÉTÉ : INFORMER, BÂTIR ET TRANSMETTRE 2019

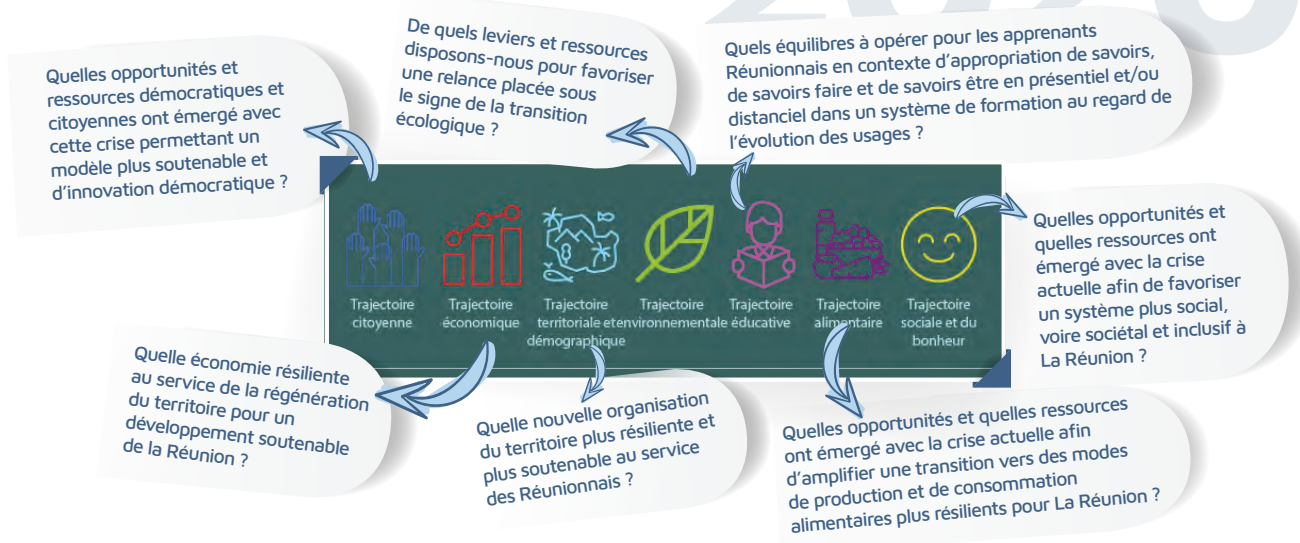
Triple diagnostic : une fracture sociale, civique et territoriale d'où la nécessité pour le CESER d'ouvrir la voie et éclairer l'action publique

Conception-réalisation Groupe Elan



Trois piliers: La recherche d'une société agissante, la notion de territoire singulier et la volonté d'émergence d'un modèle de société plus vertueux, durable et inclusif (prenant en compte les attentes de la population)

OUVRIR LA VOIE, ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE 2020



14. Contribution du CESER : « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire et faire société : informer, bâtir et transmettre » - assemblée plénière du 14 mars 2019

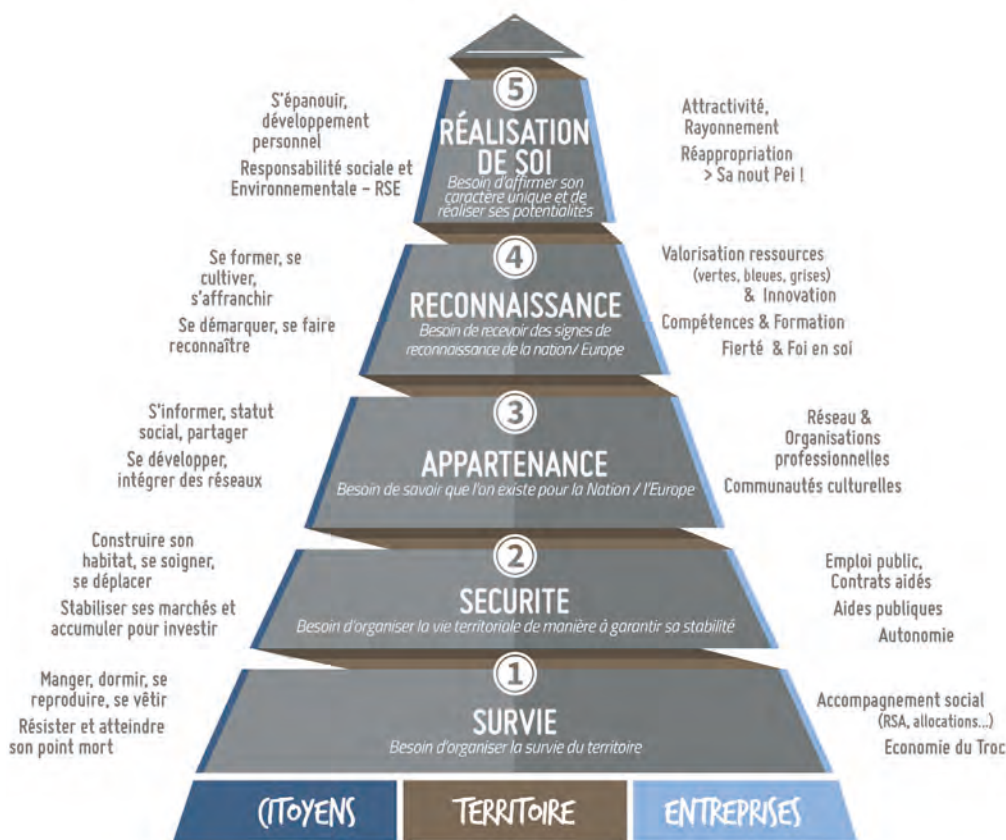
Le diagnostic territorial réalisé à partir des 7 trajectoires a conduit le CESER à identifier les enjeux qui se posent pour chacune d'elles. Il rappelle que son approche se justifie du fait d'un contexte local où toutes les composantes sont intrinsèquement liées et s'influencent ; ce qui nécessite, pour lui, une approche systémique [idée qu'il avait déjà défendu dans le cadre de son rapport : « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de la Réunion »¹⁵].

De même, il rappelle que la notion d'enjeu se distingue de celle d'objectif. En effet, le CESER souligne que l'enjeu ne constitue ni la finalité d'une démarche, ni le point vers lequel on doit parvenir. Un enjeu est « ce qui est en jeu », « ce que l'on peut gagner ou perdre ».

Dès lors pour chaque trajectoire, en les inscrivant au regard de la pyramide du développement territoriale, le CESER a positionné les principaux enjeux qui se posent aux citoyens, aux entreprises et au territoire selon une graduation des motivations allant de la « Survie » à la « réalisation de soi ».

ENJEUX

A partir de ce panorama, établir, par trajectoire, ce qui est « en jeu » sur les paliers de la Pyramide du développement territorial © Elan, pour les citoyens ■■■, les entreprises ■■■ et le territoire ■■■.



Concept Groupe Elan

A partir de ces principaux enjeux, il a identifié pour chaque trajectoire le/les « levier(s) à fort effet d'entraînement(s) » sur lequel (lesquels) il lui a semblé important d'agir en ce sens que l'actionnement de ces leviers peut être considéré comme booster de l'économie d'ensemble de la trajectoire et constitue justement une anticipation de facteurs de mutation latents.

Comme il a été souligné précédemment, les préconisations qui sont posées visent à mettre en place une organisation territoriale des acteurs afin de :

- RESPONSABILISER - AGIR - COOPÉRER - ÉLEVER LES COMPÉTENCES -

15. Rapport « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de la Réunion » - Assemblée plénière du 2 septembre 2016 page 13

II - Des leviers majeurs pour activer les capacités de transitions

Pour une **augmentation de la souveraineté territoriale** et une **diminution des inégalités**.

ASSURER UNE OFFRE DE
LOGEMENT DÉCENT ET
ADAPTÉ

ACCOMPAGNER LE
BIEN VEILLIR

DÉPLOYER DES SOLUTIONS DE
REPORT MODAL PERFORMANTS
& ATTRACTIFS

CHOISIR UN MIX ÉNERGETIQUE À
PARTIR DE RESSOURCES LOCALES
AVEC DIVERSIFICATION (HYDROGÈNE,
PHOTOVOLTAÏQUE, BIOMASSE, VALORISATION
DES DÉCHETS...)

DÉPLOYER UN PACTE DE PRO
RH POUR DÉVELOPPER
PME ET ETI

GRÈS EN
LES TPE/

DÉVELOPPER LA CAPACITÉ DE PRODUCTION
AGRICOLE ET DÉPLOYER UNE DYNAMIQUE
DE PROGRAMME ALIMENTAIRE
TERRITORIAL RÉUNION

ORGANISER UN RÉSEAU DE CAMPUS INCLUSIF ET
OUVERT SUR LA SOCIÉTÉ POUR :

- UN SOCLE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX
OPÉRATIONNELLE
- CONSTRUIRE UN PROJET ÉDUCATIF
AMBITIEUX ET D'ENVERGURE POUR
PERMETTRE L'ÉMANCIPATION
SOCIALE ET CULTURELLE

DÉVELOPPER LA CO-CONSTRUCTION DE
LA SOUVERAINETÉ ET DE L'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL : EMANCIPATION ET
SENS DU CONCERNEMENT

FAIRE TERRITOIRE



TRAJECTOIRE TERRITORIALE & DÉMOGRAPHIQUE

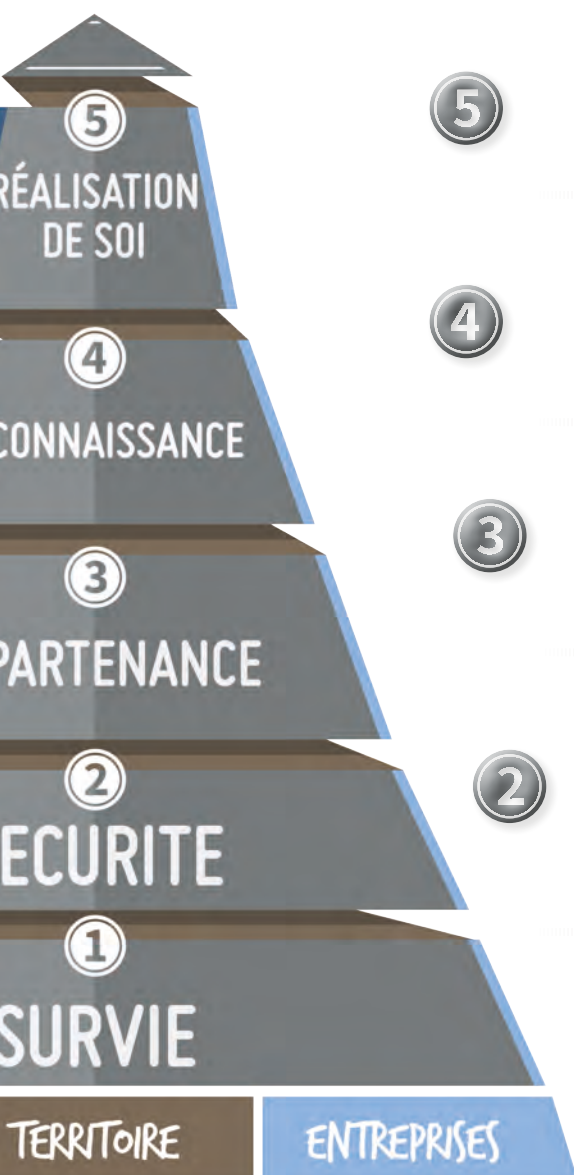
En synthèse du diagnostic


En annexe 1, la présentation du détail du diagnostic établi à partir des données sources listées en annexe 3

- › Une baisse tendancielle de la croissance démographique due à une baisse progressive du taux de natalité et à un solde migratoire négatif,
- › Une solidarité intergénérationnelle qui ne sera néanmoins rapidement plus suffisante et ce d'autant que la dépendance des seniors est plus forte : La Réunion a moins de 10 ans pour s'y préparer désormais,
- › Une population encore relativement jeune avec un taux de dépendance économique relativement faible mais qui progresse plus rapidement,
- › Un phénomène de vieillissement de la population relativement rapide, avec des situations de dépendance des seniors plus dégradés qu'en métropole [un taux de dépendance des seniors qui sera 3 fois plus importante en 2050 et beaucoup plus élevé qu'en métropole],
- › Une population qui a recours de manière importante et croissante aux aides sociales,
- › Une baisse des aides de l'État au profit du logement social, avec des impacts forts sur le secteur de la construction,
- › Des besoins en logements importants non pourvus, tant en création qu'en réhabilitation et à considérer au regard de la situation de précarité d'une partie conséquente de la population.

(CITOYENS

(E QUI EST «EN JEU»



- ⑤  Limiter l'exode définitif de la jeunesse et capitaliser sur la diaspora réunionnaise

- ④  Stimuler la créativité et l'activité des jeunes pour capitaliser sur le faible taux de dépendance économique pendant les 10 ans à venir

- ③  Renforcer la solidarité intergénérationnelle dans un contexte de vieillissement accéléré de la population

- ②  Assurer l'autonomie des personnes isolées – seniors, familles monoparentales, jeunes
②  Répondre à la situation de dépendance des seniors et des jeunes

- ①  Garantir, pour les plus fragiles, l'accès à un habitat décent et adapté

Conception-réalisation Groupe Elan

Pour « Faire territoire¹⁶ - trajectoire territoriale et démographique » Le CESER a identifié 6 enjeux qui rappellent la nécessité de valoriser le capital humain et de répondre à l'expression de ses besoins dans l'ensemble de ses composantes [Réduire les fractures et les inégalités, capitaliser sur les jeunes, accompagner le vieillissement de la population, etc.].

16. Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : Informer, Bâtir et transmettre » adoptée en assemblée plénière du 14 mars 2019

A partir des enjeux identifiés, le CESER a retenu 2 leviers majeurs d'intervention à partir desquels il est important d'agir :



LEVIERS MAJEURS

- > ASSURER UNE OFFRE DE LOGEMENT DÉCENT ET ADAPTÉE
- > ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

Un important volume de logement encore à construire :

Faisant partie des besoins de base pour ne pas dire de « survie » (cf. identification au niveau de la pyramide des besoins), le logement constitue une véritable problématique à La Réunion. Ainsi, selon le dernier rapport de la fondation Abbé Pierre¹⁷ sur l'état du mal logement à La Réunion :

- 103 790 personnes souffrent du mal-logement sur notre territoire (sur une population de 863 000 personnes en 2020, soit près de 12 % de la population totale),
- 1 080 ménages pourtant prioritaires sont toujours en attente de relogement,
- 68 000 ménages vivent dans un logement surpeuplé,
- Le nombre de demandeurs de logements sociaux reste très élevé. Ils sont au nombre de 32 790, dont 10 812 déjà logés dans le parc social (chiffres SNE au 31/01/2020). Ces demandes concernent, pour 84 % d'entre elles, un logement locatif très social.

En marge de ces données territoriales s'ajoute celui du besoin en nombre de logements à construire évalué autour de 7 700 par an [besoin de 168 900 exprimé pour la période 2013-2035 et lié pour deux tiers à l'augmentation attendue du nombre de ménages]¹⁸.

Une population vieillissante avec des attentes fortes :

En 2015, 15 % de la population réunionnaise à plus de 60 ans contre 25 % au niveau national. Entre 1967 et 2016, la part des 60 ans ou plus triple, de 5 % à 16 %. Leur nombre passe de 22 000 à 132 000 personnes. Dans le même temps, la part des moins de 20 ans baisse de 56 % à 31 %. Même si La Réunion présente encore une population jeune, la part des personnes de 60 ans et plus augmente fortement, ce qui entraînera un vieillissement de la population à venir. 27 % de la population aura plus de 60 ans à La Réunion en 2050. Ce vieillissement de la population interroge sur les enjeux d'autonomie des seniors dont les besoins vont être croissants tant en infrastructures qu'en services à la personne.

17. 25ème rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le mal logement à La Réunion - juin 2020


18. Contribution « Le défi de l'union de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise » -assemblée plénière du 22 octobre 2019.

En octobre 2019, le CESER dans sa contribution avait rappelé le contexte et les caractéristiques du vieillissement de la population réunionnaise. Il avait, dès lors insisté sur la nécessité de :


- Coordonner les politiques publiques sur l'enjeu global du vieillissement de la population,
- Développer l'économie et les compétences réunionnaises au service des seniors,
- Mieux penser et construire le cadre de vie pour favoriser le bien vieillir de la population,
- Agir dès maintenant pour améliorer le quotidien des seniors d'aujourd'hui.

Le vieillissement de la population correspond à une caractéristique majeur social et sociétal de mutation à La Réunion.

Pour chaque trajectoire, le CESER préconise des actions à mener selon ses 4 accords : élever les compétences, responsabiliser, coopérer et agir.


 **RESPONSABILISER** : En réponse à la densification du logement en ville « construire la ville sur la ville » il devient incontournable de veiller aux aménagements nécessaires à cette densification (voirie, parking, transport).

Co-construire une stratégie globale emploi – formation – compétences avec les branches professionnelles qui réponde aux besoins actuels et futurs liés au vieillissement de la population et en concordance avec le développement d'une silver économie réunionnaise viable, sociale et solidaire, dans le cadre du CPRDFOP et du SRFS.

 **AGIR** : A côté des initiatives portées par les bailleurs sociaux (le PIV : Plan d'Investissement Volontaire), il conviendrait au vu de l'ancienneté et de la vétusté du parc du logement social d'envisager un financement spécifique abondé par L'État. Dès lors, à l'instar de la LBU, il pourrait être créée une LBR (Ligne Budgétaire Réhabilitation). Ainsi, au-delà de l'amélioration des conditions de vie des résidents, ce nouveau dispositif de financement serait un formidable levier pour l'activité des TPE/PME artisanales du territoire et constituerait un gisement d'emplois qualifiés jusqu'à présent sous-estimé.

 **COOPÉRER** : Le CESER rappelle qu'une gouvernance de l'habitat et de l'hébergement a été instauré par la création du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (C.R.H.H) issue de la loi n°2004-809 du 13 Août 2004 relative aux Libertés et Responsabilités Locales.

Au-delà des prérogatives qui lui ont été attribuées par la loi, cette instance de gouvernance et de concertation constitue, selon le CESER, un EIT appelé à explorer les nouveaux champs des possibles en matière de construction de l'habitat et du cas particulier de la réhabilitation qui reste un enjeu majeur.

 **ÉLEVER LES COMPÉTENCES** : Informer les citoyens sur les obligations imparties aux communes.

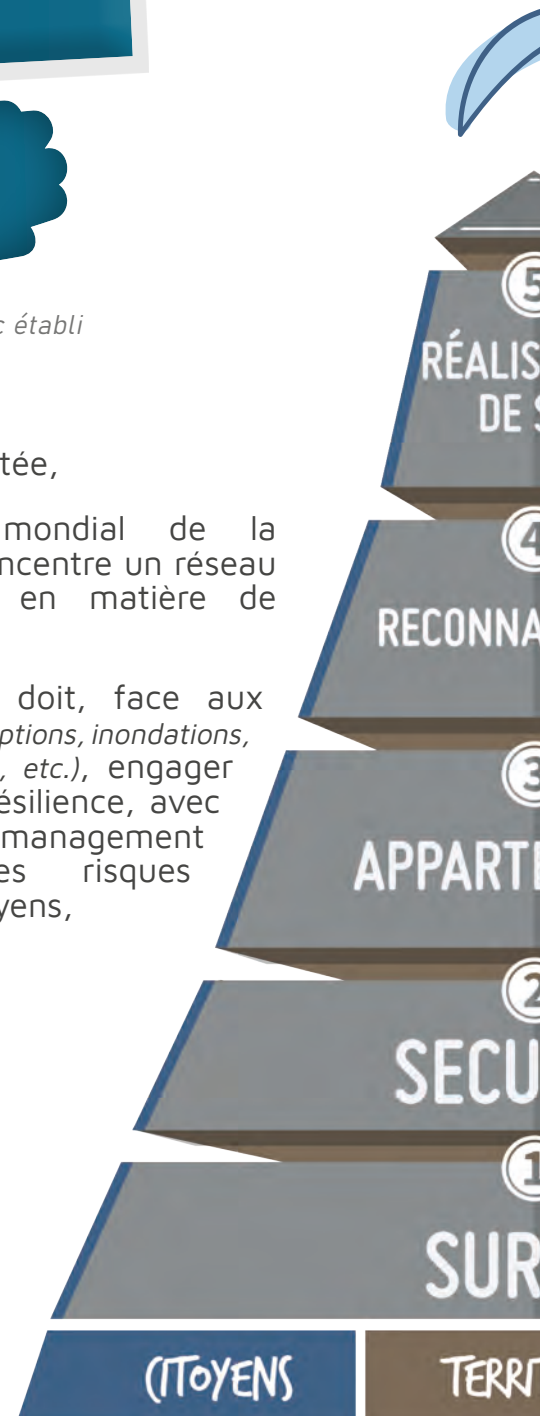
Fiches action à retrouver en annexe 1



En synthèse du diagnostic

En annexe 1, la présentation du détail du diagnostic établi à partir des données sources listées en annexe 3

- › Une forte dépendance énergétique, notamment aux énergies fossiles,
- › Le transport routier, principal consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre. Un taux de recours aux transports en commun et aux modes de transports alternatifs bien en deçà des objectifs,
- › Des ressources locales et de nouveaux modes de consommations à mobiliser, pour un objectif d'autonomie énergétique difficile à atteindre dans l'horizon fixé (2030) – et qui amène à se questionner sur une étape intermédiaire,
- › Un territoire qui tire profit de ses spécificités, avec une production d'ENR tournée vers l'hydraulique, la bagasse et le photovoltaïque, mais encore insuffisante pour viser l'autonomie électrique – vers la recherche d'autres sources de production, comme l'hydrogène ou les déchets,
- › Une urgence à apporter une réponse organisée, coordonnée et durable du traitement et de la valorisation des déchets, avec une déclinaison de gouvernance adaptée,
- › Un hot spot mondial de la biodiversité qui concentre un réseau de compétences en matière de préservation,
- › Un territoire qui doit, face aux risques pluriels (*éruptions, inondations, submersion, sanitaire, etc.*), engager une politique de résilience, avec une dynamique de management de gestion des risques impliquant les citoyens,





(E QUI EST «EN JEU»



- 5

Faire du patrimoine naturel, le marqueur identitaire et de rayonnement
Ancrer durablement la prise de conscience écologique et faire de l'environnement, le moteur et raison d'être de toutes les actions
- 4

Valoriser la biodiversité et les ressources naturelles (économie bleue, économie verte)
Mobiliser les investissements publics pour des projets d'aménagement durable notamment dans le secteur de la mobilité et des logements – efficacité énergétique et nouveaux matériaux
- 3

Favoriser le droit à l'expérimentation pour décarboner l'énergie et valoriser les déchets en éco produits et énergie
Implémenter l'économie circulaire locale dans l'ensemble des secteurs d'activités (*alimentaires, artisanales et industrielles et aussi déchets*)
- 2

Concevoir un plan de management des risques naturels
Développer de nouvelles formes de mobilités a faible impact carbone
Maitrise de la consommation d'énergie
- 1

Capitaliser sur les ressources du territoire pour développer une production d'énergie locale : un mix hydraulique, biomasse, photovoltaïque, hydrogène, énergie marine et déchets
Sécuriser la fourniture et la qualité d'approvisionnement d'énergie
Garantir la préservation du patrimoine et des espaces naturels et agricoles

Conception-réalisation Groupe Elan

Pour le CESER, à partir des 12 enjeux ci-dessous repérés, il s'agit de faire du patrimoine naturel réunionnais un marqueur identitaire fort permettant à La Réunion de rayonner à travers le monde.

En effet, les enjeux environnementaux font, dorénavant, parties des préoccupations de développement dans de nombreuses économies à travers le monde. Cependant, la logique qui prévaut encore dans certains pays reste bien souvent celle de la survie ou de la réponse à des considérants court-termistes aux dépens d'une vision en termes de gestions de patrimoines ou de perspectives intergénérationnelles.

La prise en considération de « l'Environnement » interroge le modèle de développement des pays industriels et de sa généralisation à l'échelle mondiale dans un monde aux ressources finis. Dès lors, l'idéologie qui nourrit le concept de développement durable permet de concilier ces deux dimensions à la condition, cependant, de revoir et d'adapter les modes de production, de consommation, de déplacement, etc. grâce aux avancées technologiques et aux actions collectives.

A partir des enjeux identifiés, le CESER a retenu 2 leviers majeurs d'intervention à partir desquels il est important d'agir :



LEVIERS MAJEURS

- › DÉPLOYER DES SOLUTIONS DE REPORT MODAL PERFORMANTS & ATTRACTIFS
- › CHOISIR UN MIX ÉNERGÉTIQUE À PARTIR DE RESSOURCES LOCALES AVEC DIVERSIFICATION (HYDROGÈNE, PHOTOVOLTAÏQUE, BIOMASSE, VALORISATION DES DÉCHETS, ETC.)

Des déplacements en augmentation :

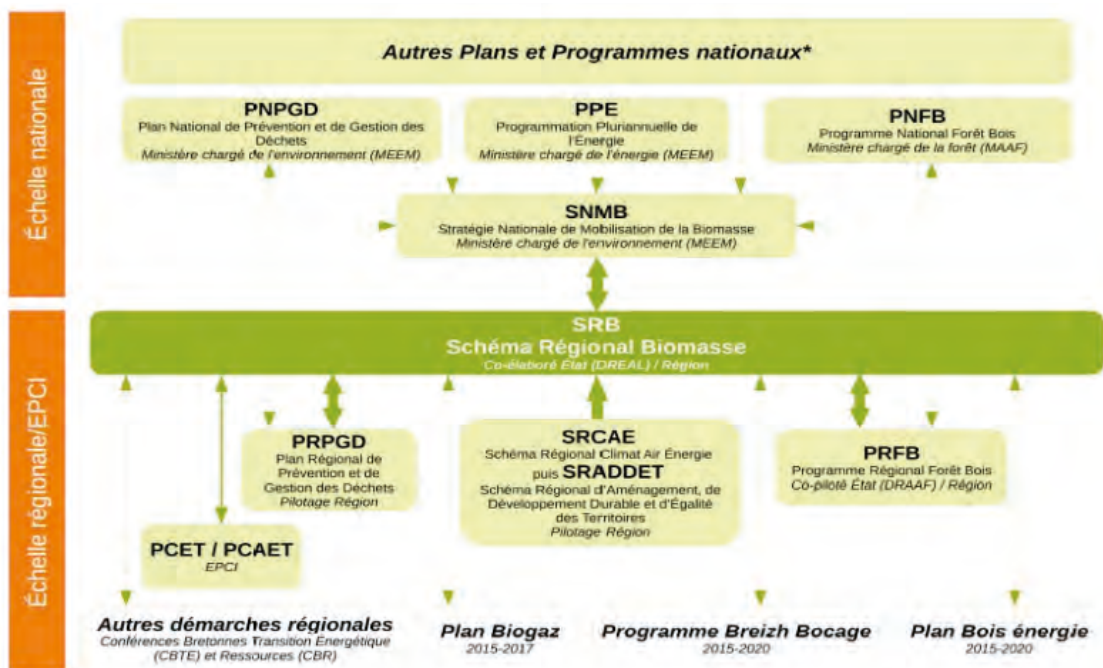
Selon l'enquête menée par le CEREMA¹⁹, en moyenne, 25% des déplacements effectués par les Réunionnais se font à pied. La voiture reste le premier mode de transport utilisé. 66% des déplacements se font en voiture, principalement pour aller au travail ou pour faire des achats. Les transports en commun arrivent en troisième position avec 7% des déplacements, soulignant ainsi l'importance de la marge de progression. Cette enquête révèle également que le taux de motorisation des Réunionnais est encore en-deçà de la moyenne par rapport à la Métropole : seulement 40% des habitants en âge de conduire possèdent une voiture, contre 70% en métropole. Ainsi, en prenant en compte les enjeux environnementaux et la nécessité de se déplacer pour les Réunionnais, la capacité de déployer des solutions de report modal de déplacement est cruciale.

Une demande en énergie prenant en compte le déploiement d'un mix énergétique :

En 2013, l'ADEME a publié ses visions énergétiques et climatiques à l'horizon 2030-2050, montrant des voies possibles pour atteindre le facteur 4 en 2050²⁰, grâce à une division par 2 de la consommation énergétique et à un déploiement massif des énergies renouvelables : ces deux éléments ont nourri les objectifs fixés par le Président de la République, puis adoptés par le parlement dans la Loi du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV). A La Réunion, la déclinaison de la LTECV a donné lieu à la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui définit les orientations stratégiques, notamment en matière de développement des énergies renouvelables au plan local.

19. CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - Enquête Déplacements Grand Territoire Île de La Réunion 2016

Déclinaison territoriale de la loi Transition énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)



Source : ADEME

* Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), Plan de programmation des ressources, Stratégie nationale de la bio-économie, Plan national d'adaptation au changement climatique, Stratégie nationale de transition vers l'économie circulaire, Stratégie nationale pour la biodiversité.

Pour chaque trajectoire, le CESER préconise des actions à mener selon ses 4 accords : élever les compétences, responsabiliser, coopérer et agir.

- RESPONSABILISER** : Développer la possibilité d'intervenir et d'être consulté pour les contributeurs du versement transport et pour les citoyens usagers (rôle des conseils de développement).
- AGIR** : Compte tenu de la faible capacité contributive des ménages, il est urgent, d'innover dans l'approche qui en est faite, aujourd'hui, des déplacements à La Réunion. C'est pourquoi, le CESER est d'avis face à la mutation qui se profile en matière de déplacement que les transports collectifs soient dorénavant appréhendés comme un « bien commun » au même titre que la route est utilisée par tous. Cette approche des déplacements induirait la mise en place de transport en commun en libre accès pour tous venant en réponse au coût croissant des déplacements (ex : salariés en besoin de stationnement en ville). Son financement indirect étant à mettre en parallèle des économies induits de manière macro-économique pour l'ensemble des acteurs économiques publics et privés.
- COOPÉRER** : A ce titre, le CESER souligne toute l'importance de disposer à l'échelle du territoire de tous les documents programmatiques en matière d'aménagement du territoire (SAR), d'infrastructure de transport (SRIT) et de déplacement (PDU) actualisés, harmonisés et coordonnés prenant en compte les ambitions portées par la loi.

Fiches action à retrouver en annexe 1

20. L'expression Facteur 4 désigne un objectif ou engagement écologique qui consiste à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'un pays ou d'un continent donné, à l'échelle de temps de 40 ans (2050). En France, **Facteur 4** désigne l'engagement pris en 2003 devant la communauté internationale par le chef de l'État et le Premier ministre de « diviser par un facteur 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre du niveau de 1990 d'ici 2050 ». Cet objectif a été validé par le « Grenelle de l'environnement » en 2007



En synthèse du diagnostic

En annexe 1, la présentation du détail du diagnostic établi à partir des données sources listées en annexe 3

- › Une offre d'emplois insuffisante au regard de la croissance démographique,
- › Un emploi salarié dynamique mais une poursuite de la baisse tendancielle de la population active,
- › Des revenus et des salaires en hausse soutenus par les différents dispositifs d'aides à la consommation,
- › Un PIB réunionnais porté par la consommation des ménages et une économie de services tirée par la demande intérieure,
- › Une fragilité structurelle de la pérennité des entreprises réunionnaises,
- › Un tissu économique majoritairement composé de TPE et tourné vers les services et le commerce,
- › Une problématique de cessions et transmissions de TPE et PME,
- › Une majorité d'entreprises (58%) dont le CA est supérieur à 750 k€, sont apparentées à un groupe,
 - > Une balance commerciale structurellement déficitaire marquée par un niveau des exportations globalement plus bas que les autres DOM ou pays de la zone,
- › Un système de recherche académique dynamique, un système d'innovation en questionnement sur la réalité des impacts économiques, une recherche industrielle relativement « bridée » selon la propre appréciation des acteurs concernés,
- › La crise du COVID-19 responsable d'un recul important de l'activité économique de l'île,
- › Des concours financiers publics importants mais dont l'impact sur l'emploi reste à conforter,
- › Un développement croissant de l'économie informelle qui n'est pas assumé.

En synthèse du diagnostic

En annexe 1, la présentation du détail du diagnostic établi à partir des données sources listées en annexe 3

- › **L'AGRICULTURE, L'ÉLEVAGE ET LA PÊCHE** : Un secteur avec un bilan positif et un objectif : viser une meilleure autonomie alimentaire tout en sécurisant le modèle d'exploitation familial,
- › **L'INDUSTRIE** : Un poids industriel relativement modeste par rapport à la métropole mais supérieur aux autres DOM (hors Guyane),
- › **L'ARTISANAT** : Un poids important dans l'économie de l'île (environ 1/3 des entreprises de La Réunion), présent dans l'ensemble des secteurs avec des situations plus ou moins fragilisées (notamment dans le BTP) et des enjeux d'innovation et de coopération pour renforcer les savoir-faire et l'ancrage de l'économie locale,
- › **L'EAU, L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT** : Un territoire dépendant des énergies fossiles notamment à cause du secteur des transports,
- › **LA CONSTRUCTION** : Un secteur dépendant de la commande publique et en grande difficultés suite à la perte d'un tiers de marchés privés (conséquence directe de l'arrêt de la défiscalisation en secteur libre). Des enjeux de développement lié à un fort besoin en logement dont logement social (*création et réhabilitation*) et à un souci de structuration de la filière logement social,
- › **LE COMMERCE** : Un secteur dynamique malgré les perturbations liées au mouvement social des gilets jaunes,
 - › **LE TOURISME** : Un secteur hétérogène et en croissance mais fortement déstabilisé par la crise sanitaire liée au COVID19,
 - › **LES SERVICES NON MARCHANDS** : Des activités en progression mais en deçà de la métropole,
 - › **LES TRANSPORTS EXTÉRIEURS** : Un secteur clé qui place la Réunion comme hub régional en devenir au cœur de l'océan Indien, avec une activité maritime comme aérien (passagers et fret) en hausse. Une « souveraineté aérienne » de La France dans l'océan Indien et dans son espace indopacifique qui doit servir de levier de développement.
 - › **LES TRANSPORTS INTÉRIEURS** : Forte dépendance au secteur de la construction et donc de la commande publique,
 - › **LA MOBILITÉ** : Une asphyxie croissante des réseaux routiers, qui, sans alternative à court terme, devient rédhibitoire pour le développement économique,
 - › **L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE** : Une filière innovante qui se structure autour du label French Tech. La recherche d'une indépendance numérique pour La Réunion avec l'arrivée du câble METISS, qui ouvre une nouvelle autoroute numérique vers les réseaux internationaux au large de l'Afrique et des projets à court terme de DATA CENTER sur le Nord de La Réunion,
 - › **DES RÉSEAUX ET LOGIQUES DE CLUSTERS/GRAPPES INSUFFISAMMENT DÉVELOPPÉS** : mais des structurations en cours (*numérique, énergie, aéronautique, etc.*).



Suite au diagnostic relatif à l'analyse de la trajectoire économique, 16 enjeux ont été identifiés :

(E QUI EST « EN JEU »)

Fiabiliser le développement / croissance des start-up post incubation



Augmenter le degré de résilience des entreprises : nouveaux couples produits / marchés en réponse à la crise, en investissant dans l'encadrement (embauches)



Conditionner les aides publiques à des critères RSE pour le territoire



Accompagner des nouvelles formes de mobilités inter et intra régionales avec management des risques pour stimuler les échanges/coopération



Soutenir la croissance des TPE vers PME / ETI pour assurer l'équilibre concurrentiel sain sur les secteurs sensibles en raison des effets de taille



Garantir la trésorerie des entreprises à court terme



Accompagner les reconversions / réorientation d'activités



2

1



(E QUI EST «EN JEU»



5



Faire de la RSE une raison d'être capable de nouveaux ressorts de compétitivité



Développer la capacité de création de produits et services locaux en substitution à l'import pour répondre à la souveraineté alimentaire, énergie, santé, environnement – au sens de volonté, compétence et contrôle.

4



Accompagner de nouvelles formes de services et offres de commerces



Faire émerger une consommation responsable des ménages valorisant l'économie locale et régionale



Créer les conditions favorables aux transferts de l'innovation

3



Identifier et caractériser les barrières à l'entrée pour nouveaux entrants sur les marchés oligopolistiques (*distribution, construction, transport...*)



Renforcer et déployer de nouvelles compétences et investissements dans les savoirs pour anticiper les nouveaux métiers



Stimuler la créativité des hommes pour concevoir/ créer de nouveaux projets/ activités



Structurer une nouvelle gouvernance territoriale pour soutenir le développement d'une économie locale, résiliente, durable et solidaire

Conception-réalisation Groupe Elan

A partir de ces enjeux, le CESER a retenu 1 levier majeur d'intervention à partir duquel il est important d'agir :



LEVIER MAJEUR





› DÉPLOYER UN PACTE DE PROGRÈS EN RH POUR DÉVELOPPER LES TPE/PME ET ETI

Les différentes crises économiques et sociales qui ont impacté, ces dernières années (crises pétrolières dès 1973, effets de la crise des *Subprimes* en 2006, etc.) le développement de nos sociétés dans leur structure et leur organisation ont également mise en exergue l'importance de penser le développement de celles-ci de manière plus durable, plus soutenable. Les 70 ans de la départementalisation de La Réunion, commémorée il y a 5 ans a été l'occasion de rappeler que même à La Réunion, le modèle de développement avait besoin de trouver un nouveau souffle afin de pouvoir assurer aux Réunionnais les conditions de leur développement. Les travaux du CESER, notamment les plus récents ont l'ambition d'être autant de pierres apportées à la construction d'une société plus vertueuse et plus respectueuse de l'environnement dans lequel elle s'inscrit. Dans celles-ci²¹, il s'est agi de défendre une vision de la construction de la société réunionnaise visant à soutenir, à développer, voire à protéger un modèle de développement faisant valoir une plus grande et meilleure responsabilité sociale des organisations (RSO : démarche RSE étendue aux Organisations).

21. Rapport : « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de la Réunion » assemblée plénière du 2 septembre 2016,

- Contributions du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : Informer, Bâtir et transmettre » adoptée en assemblée plénière du 14 mars 2019,
- « Le défi de l'union de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise » assemblée plénière du 22 octobre 2019,
- « Faire de La Réunion du Millénium un territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » adoptée en bureau le 17 juillet 2020 par délégation de l'assemblée plénière du 4 avril 2018...
- Seconde contribution du CESER COVID-19 : « Et maintenant la VOIE des imPOSSIBLES » Bureau du 3 novembre 2020 par délégation de l'assemblée plénière du 4 avril 2018...

Pour chaque trajectoire, le CESER préconise des actions à mener selon ses 4 accords : élever les compétences, responsabiliser, coopérer et agir.

-  **RESPONSABILISER** : Il est crucial de veiller à renforcer les services d'accompagnement aux entreprises et consolider l'opérationnalité de la plateforme Soutenir Accompagner Valoriser (SAV) du Conseil régional en prenant en compte cet aspect (objectifs : mieux accompagner, informer et orienter les porteurs de projets tout au long de leur démarches notamment de recrutement).
-  **AGIR** : La pérennisation des financements du dispositif PCRH pour caractériser une vision à long terme et en permettre l'accès au plus grand nombre d'entreprises. La mise en place d'une GPEEC²⁵ territoriale sur la problématique de l'encadrement intermédiaire dans les entreprises. Une communication adaptée et de proximité sur le dispositif, auprès des entreprises.
-  **COOPÉRER** : La mobilisation et la coordination de l'écosystème des structures d'accompagnement (expert comptable, cabinet conseil, OPCO, ARACT²⁶, etc.).
-  **ÉLEVER LES COMPÉTENCES** : Favoriser le recrutement de cadres ou de techniciens qualifiés (performance, organisation, développement...) permettant à la fois d'optimiser l'organisation de l'entreprise et de structurer les équipes à destination des entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 personnes.

Fiches action à retrouver en annexe 1

25. GPEEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois des Effectifs et des Compétences

26. ARACT : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail



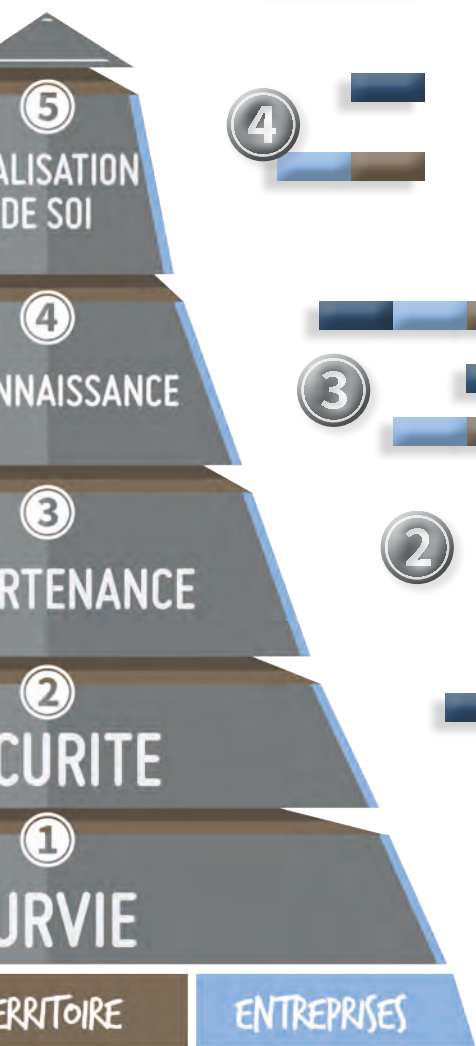
En synthèse du diagnostic

En annexe 1, la présentation du détail du diagnostic établi à partir des données sources listées en annexe 3

- › Une capacité foncière agricole utile en diminution et limitée par la ressource en eau. L'arbitrage des surfaces gelées pour l'agriculture et de fortes pressions exercées par l'urbanisation,
- › Une valorisation agricole remarquable qui permet d'améliorer la couverture des besoins de la population en produits frais, même si l'autosuffisance est loin d'être atteinte,
- › Une exploitation de la ressource en eau et des réseaux de distribution à optimiser,
- › Malgré un secteur de l'artisanat dynamique et en progression en termes de chiffre d'affaires et en nombre d'entreprises, l'industrie agroalimentaire reste polarisée par l'industrie de la transformation de la canne. La pêche australe, fortement exportatrice malgré la naissance d'un marché local, est soutenue par les politiques publiques,
- › L'industrie de transformation des produits courants alimentaires, représente un poids relativement modeste d'où une dépendance accrue face à l'import pour le secteur alimentaire,
- › Des ressources halieutiques importantes prioritairement destinées à l'exportation, une autosuffisance alimentaire en produits halieutiques relativement faible,
- › La grande distribution alimentaire, encore en développement et à contre-courant des phénomènes nationaux par son modèle économique plus performant et des comportements de consommateurs très enclins à ce mode de consommation, malgré des attentes de réponses alternatives (*proximité, solidaire, locavore, etc.*),
- › Des bouleversements en cours et à venir des modes de consommation,
- › Une population réunionnaise fortement impactée par le diabète et l'obésité, avec une alimentation riche en matières grasses et faible en fruits et légumes.



(E QUI EST «EN JEU»



5 ■■■ Valoriser la gastronomie réunionnaise et l'internationaliser
 ■■■ Valoriser et développer les produits locaux dont ceux emblématiques
 ■■■ Développer et amplifier des destinations commerciales alternatives aux GMS valorisant l'artisanat alimentaire local,

4 ■■■ Observer les dynamiques de producteurs & d'agriculture urbaine
 ■■■ Conforter la rentabilité des unités de production et de transformation de produits locaux (*rapport entre volume/marché cible pour économies d'échelle*)

■ ■ ■ Réinventer le lien producteurs & consommateurs et développer le sens du concernement pour une consommation durable

3 ■■■ Favoriser la coopération entre agriculteurs et avec les consommateurs,
 ■■■ Accompagner les produits à valeur ajoutée (export/stabilité/surproduction),

2 ■■■ Tenir compte des complémentarités entre les filières de productions et leurs usages,
 ■■■ Garantir la souveraineté territoriale des « unités de besoins » des consommateurs
 ■■■ Assurer une alimentation saine pour la santé de chacun
 ■■■ Encourager les productions (AB, HVE, lutte biologique intégrée, etc.)

1 ■■■ Garantir une capacité de production agricole et des surfaces agricoles pour assurer notre souveraineté alimentaire
 ■■■ Assurer une alimentation acceptable décente pour tous
 ■■■ Garantir une gestion raisonnée des ressources agricoles et notamment de l'eau

■ ■ ■ Garantir un revenu aux agriculteurs et permettre une transmission fluide des exploitations agricoles,

■ ■ ■ Développer une agriculture par un accompagnement pérenne de façon structurante (Aides européennes et nationales),

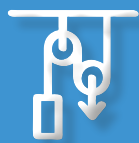
■ ■ ■ Développer de nouvelle production en adéquation avec la demande des consommateurs,

■ ■ ■ Tenir compte de l'adaptation nécessaire des réglementations européennes et nationales pour nos productions liées à nos singularités (aléas climatiques et nature des sols).

Conception-réalisation Groupe Elan

La crise sanitaire liée à la COVID-19 et le confinement qui s'en est suivi ont souligné la dépendance de La Réunion concernant certains produits alimentaires et ont eu des effets sur la production locale ainsi que sur le comportement d'achat des consommateurs réunionnais. Concernant les produits alimentaires, plus précisément, les producteurs, les grossistes, les distributeurs, etc. ont du s'adapter favorisant quand cela était possible les circuits courts, les services associés et la qualité des produits de terroir. Devant cette capacité à innover en temps de crise, le CESER s'est interrogé sur les leviers à activer afin d'accélérer une transition vers des modes de consommation et de production plus résilients et durable pour notre territoire.

A partir de ces enjeux, le CESER a retenu 1 levier majeur d'intervention à partir duquel il est important d'agir :



LEVIER MAJEUR

> DÉVELOPPER LA CAPACITÉ DE PRODUCTION AGRICOLE ET DÉPLOYER UNE DYNAMIQUE DE PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL RÉUNION

Pour le CESER, la crise nous a montré à quel point il était crucial de valoriser et de développer les productions locales maraîchères et animales et de mettre en œuvre les mesures et moyens visant à une certaine forme de souveraineté territoriale alimentaire à inscrire dans un cadre concurrentiel parfois exacerbé du marché, et ce, en fonction des « unités de besoins » des consommateurs.



Pour chaque trajectoire, le CESER préconise des actions à mener selon ses 4 accords : élever les compétences, responsabiliser, coopérer et agir.

AGIR : Pérenniser et valoriser les circuits courts, dont l'efficacité a été démontrée lors du confinement de mars 2020. Introduire de nouvelles formes d'agriculture. Démultiplier les initiatives de proximité, compte tenu des signaux qu'il a pu identifier.

RESPONSABILISER & COOPÉRER : Un des enjeux clés de l'équilibre du modèle agricole réunionnais repose sur la préservation du foncier agricole. Sur un territoire insulaire comme celui de La Réunion disposant de la plus petite surface agricole rapportée par habitant, il est important de mettre en œuvre un pacte territorial de performance permettant de protéger et de développer la capacité productive du territoire en maintenant les équilibres entre les filières de production, dans une recherche d'amélioration de la souveraineté alimentaire et de maintien des revenus agricoles. Pour atteindre ces objectifs, l'enjeu sera notamment de reconquérir les surfaces en friches du territoire au profit des productions agricoles.

Cette perspective serait à appréhender avec le souci d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des agriculteurs et notamment ceux en âge de départ à la retraite, lesquels aujourd'hui ont tendance à rester en activité du fait d'une retraite très faible, limitant ainsi l'installation de jeunes exploitants agricoles, porteurs de nouvelles dynamiques territoriales.

ÉLEVER LES COMPÉTENCES : Déployer le Plan AgriPEI 2030 (plan d'actions de 39 actions réparties sur 5 axes) dans toutes ses déclinaisons, notamment celle liée à la question du développement de la capacité productive intégrant les spécificités d'excellence de La Réunion (biodiversité, pharmacopée) et de la solvabilité. Valoriser et démultiplier la démarche de Programme Alimentaire Territoriale (PAT) permettant d'équilibrer les expériences de terrain très concrètes qui viennent en quelque sorte couronner une pratique existante et les initiatives construites à partir d'une volonté politique forte, issue des collectivités territoriales (fédérer les initiatives engagées avec un chef de file à déterminer pour assurer déclinaison territoriale pertinente et cohérente).

Fiches action à retrouver en annexe 1



En synthèse du diagnostic

En annexe 1, la présentation du détail du diagnostic établi à partir des données sources listées en annexe 3

- › Un décrochage scolaire précoce préoccupant,
- › Des dispositifs et des outils porteurs d'avancées possibles, notamment, dans la lutte contre le décrochage scolaire,
- › Le rôle complémentaire des acteurs de l'éducation « non formelle » pour lutter contre le décrochage scolaire,
- › Des projets d'espaces éducatifs innovants pour renforcer le rôle éducatif,
- › Un niveau de qualification global en deçà de la moyenne nationale en 2017,
- › Davantage d'étudiants dans l'enseignement supérieur mais un déficit de formation encore important persistait en 2019,
- › De trop faibles taux de réussite en premier cycle de l'enseignement supérieur à l'université,



(E QUI EST «EN JEU»

- 
- 5 Assurer un parcours éducatif de la citoyenneté (développer le sens du concernement)
Garantir un accès à toutes les formations supérieures depuis La Réunion – résidences de formation en distanciel
 - 4 Développer l'offre de formation continue en lien avec les compétences recherchées
Renforcer l'attractivité de l'université par une offre adaptée aux nouvelles frontières
Garantir un parcours d'acquisition de compétences tout au long de la vie
 - 3 Renforcer les réseaux d'éducation populaire
Assurer l'ouverture du monde éducatif sur la société
 - 2 Assurer l'usage du numérique pour tous – équipements, réseaux, usages, etc.
Apprendre à penser par soi-même et se forger des connaissances pour être apte à conduire sa vie
 - 1 Assurer un parcours scolaire sans décrochage et garantir des équipements éducatifs modernes et de logement pour tous

Conception-réalisation Groupe Elan

10 enjeux qui ont conduit le CESER à placer, dans le cadre de la trajectoire éducative, la nécessité de former les femmes et les hommes réunionnais comme prioritaire, et ce, à travers une offre de formation consolidée, c'est à dire, s'appuyant sur des structures de formation adaptées et à niveau face à l'évolution des besoins du territoire et de ses perspectives d'évolution dans le contexte mondial. Il souligne également, que la crise sanitaire actuelle a mis en exergue :

- Les vulnérabilités du système éducatif et de formation, se traduisant par un manque de moyens tant en matière d'infrastructures qu'en matière techniques et pédagogiques.
- Une nécessité d'anticiper les changements et de préparer les institutions et les acteurs à y faire face,
- L'accélération de la transition numérique en matière d'éducation et de formation,
- Les inégalités dans les usages numériques (fracture numérique).

A partir de ces enjeux, le CESER a retenu 1 levier majeur d'intervention à partir duquel il est important d'agir :



LEVIER MAJEUR

- > **ORGANISER UN RÉSEAU DE CAMPUS INCLUSIF ET OUVERT SUR LA SOCIÉTÉ POUR :**
 - **UN SOCLE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX**
 - **UNE GPEC TERRITORIALE OPÉRATIONNELLE**




La crise des gilets jaunes de 2018 ainsi que celle sanitaire liée à la COVID-19 ont été de véritables révélateurs de nos forces et de nos faiblesses territoriales. Le CESER a, dans ce contexte, saisi l'opportunité de mener un certain nombre de réflexion²² qui ont permis, entre autres, d'approfondir les dynamiques à mettre en œuvre pour s'inscrire dans les trajectoires citoyenne et éducative. Dès lors, et au vu des spécificités de notre territoire dont celle d'une jeunesse confrontée à un taux de chômage élevé, un taux de décrochage scolaire inquiétant et à un taux de pauvreté mettant en danger leur capacité à construire leur parcours de vie, le CESER au travers du levier qu'il a retenu souhaite poursuivre et enrichir les propositions déjà exprimées.

22. Contributions du CESER : « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire et faire société : informer, bâtir et transmettre » - assemblée plénière du 14 mars 2019.

« Faire de La Réunion du Millénaire un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » - Bureau du 17 juillet 2020 par délégation de l'assemblée plénière du 4 avril 2018 - et « Faire de La Réunion du Millénaire un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » - Bureau du 17 juillet 2020 par délégation de l'assemblée plénière du 4 avril 2018



Pour chaque trajectoire, le CESER préconise des actions à mener selon ses 4 accords : élever les compétences, responsabiliser, coopérer et agir.

-  **AGIR** : Créer, à l'exemple de l'expérience en Occitanie, une cité de l'économie et des métiers de demain (outil dédié à la construction des nouveaux modèles économiques et des compétences de demain).
-  **COOPÉRER** : L'appropriation des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, plus que jamais, doivent faire l'objet d'une organisation collective et coordonnées sur l'ensemble du territoire en s'appuyant, plus particulièrement sur l'Espace d'Intelligence Territoriale que constitue le CREFOP. Des liens devront être tissés entre les différents acteurs de la formation tant dans son approche formelle, que non formelle, ceci à tous les niveaux d'enseignement, ainsi que tout au long de la vie de l'individu. Ces acteurs auront à faire preuve d'innovation et à s'appuyer sur l'agilité de notre territoire pour mettre en adéquation l'offre et la demande en compétences nouvelles, grâce à la mise en place d'une GPEEC Territoriale opérationnelle.
-  **ÉLEVER LES COMPÉTENCES** : Mettre en place des formations spécifiques sur le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Fiches action à retrouver en annexe 1



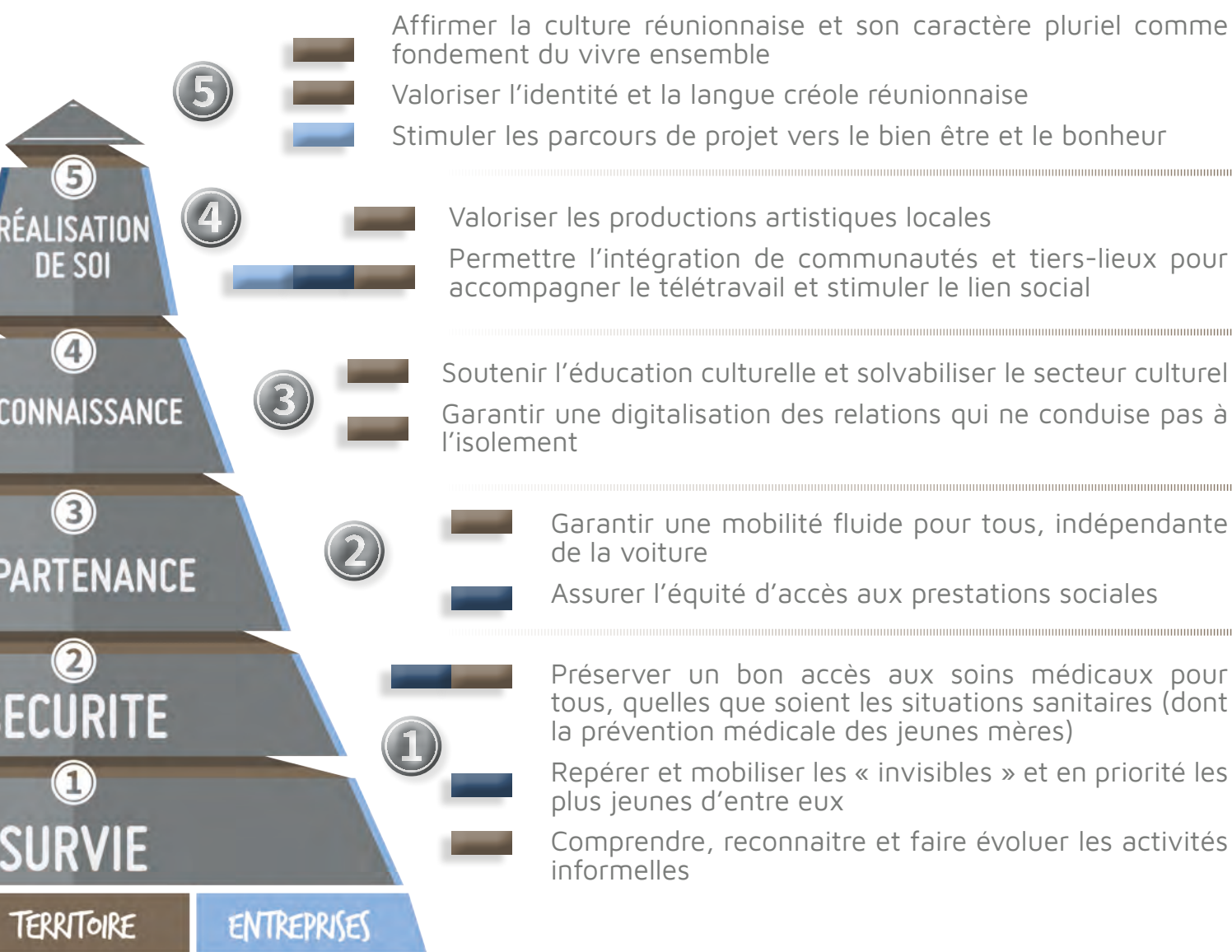
En synthèse du diagnostic

En annexe 1, la présentation du détail du diagnostic établi à partir des données sources listées en annexe 3

- › Des montants élevés de prestations sociales versées,
- › Un taux d'illettrisme encore important et un taux d'illectronisme particulièrement marqué,
- › Des inégalités encore importantes qui font de la Réunion le 3ème département le plus inégalitaire de France, face à la problématique émergente de la précarité des seniors,
- › Des inégalités importantes en termes de dépenses arbitrales entre les ménages pauvres et les ménages riches,
- › Malgré les inégalités, des habitants qui se déclarent « heureux »,
- › Une espérance de vie désormais proche de celle de la métropole mais des taux de mortalités plus importants pour certaines maladies et une singularité de la Réunion relative aux maladies liées à l'obésité, au diabète et aux addictions au sens large,
- › Une mortalité infantile plus importante qu'à l'échelle nationale,
- › Un taux d'équipements et de services de santé en recul par rapport au reste de la France, malgré un nombre de médecins moyen par habitant plus élevé, couplé avec des inégalités territoriales majeures,
- › Un engagement fort des CCAS et des associations caritatives,
- › Des violences notamment conjugales plus présentes qu'en métropole,
- › Une société culturellement riche où le catholicisme, majoritaire, côtoie de nombreux autres engagements culturels.

(CITOYENS

(E QUI EST «EN JEU»



Conception-réalisation Groupe Elan

A partir des 12 enjeux retenus, s'il est bien une trajectoire pour laquelle atteindre le stade de « réalisation de soi » demande que soit pleinement assuré celui de la « survie » c'est bien celle « sociale et du bonheur ». Or, l'aggravation de la fracture sociale s'est profondément fait ressentir ces derniers mois et ce malgré l'existence d'amortisseurs sociaux.

A partir de ces enjeux, le CESER a retenu 1 levier majeur d'intervention à partir duquel il est important d'agir :



LEVIER MAJEUR

› **CONSTRUIRE UN PROJET ÉDUCATIF AMBITIEUX ET D'ENVERGURE POUR PERMETTRE L'ÉMANCIPATION SOCIALE ET CULTURELLE**

Les situations de crise ne sont pas inhabituelles à La Réunion. Quelles soient climatiques, sanitaires (dengue, chikungunya, ...) ou écologique (crise requin), le territoire a su montrer une certaine forme de culture de la gestion de crise. Il est à souligné, cependant, que lors des dernières crises majeures (requin, gilets jaunes), une expression de plus en plus forte à marquée les esprits, celle de revendications relatives à la préférence régionale devant l'emploi et d'une meilleure répartition des pouvoirs et des responsabilités. Comme le souligne Marie Thiann-Bo Morel, Maître de conférences en sociologie, à l'université de La Réunion « *Peu de travaux en sciences sociales s'intéressent à ces tensions raciales et cherchent à instruire le débat sur le sentiment d'injustice socio-économique à La Réunion. Chaque crise repose inlassablement les mêmes questions, qui restent sans réponse. Pourtant la volonté de résilience culturelle et sociale des habitant-e-s a émergé sur les ronds-points en 2018 mais les structures émancipatrices de l'histoire esclavagiste et coloniale manquent. Les inégalités se reproduisent, surtout en l'absence de clés de compréhension du social. Bien que des projets de recherche cherchent aujourd'hui à comprendre et construire cette résilience, le débat est renvoyé à la sphère privée* »²³.

Les évènements récents ont, toutefois, démontrés que notre société dispose, également, intrinsèquement des leviers lui permettant d'être agile en temps de crise « *À cet égard, la conscience citoyenne et la solidarité ont pris le pas, démontrant une certaine efficience de réseaux de proximité jusque-là peu mis en lumière* »²⁴.




C'est cette même agilité territoriale qui fait dire au CESER, que pour une émancipation sociale et culturelle, il est crucial de poursuivre la construction d'un projet éducatif ambitieux et d'envergure.

23. www.theconversation.com

24. Première contribution post covid-19 « Et maintenant, que voulons-nous ? » Bureau du 18 juin 2020 par délégation de l'assemblée plénière du 4 avril 2018.



Pour chaque trajectoire, le CESER préconise des actions à mener selon ses 4 accords : élever les compétences, responsabiliser, coopérer et agir.

-  **RESPONSABILISER** : Dupliquer réellement le « Conseil général » des jeunes au niveau des communes afin d'accompagner l'éveil à la conscience citoyenne.
-  **AGIR** : Cartographier et mesurer l'économie informelle à La Réunion (de l'entraide familiale au bénévolat pour clarifier la notion de travail dissimulé).
-  **COOPÉRER** : Mobiliser l'intelligence collective pour co-construire les politiques publiques, et mettre en place un véritable projet éducatif réunionnais mobilisant l'ensemble des acteurs associatifs, éducations, collectivités, avec des ancrages territoriaux autour des Espaces d'Intelligence Territoriales (EIT) pertinents, tout en soutenant les initiatives associatives en les mettant en réseaux et en accompagnant une trajectoire collective.

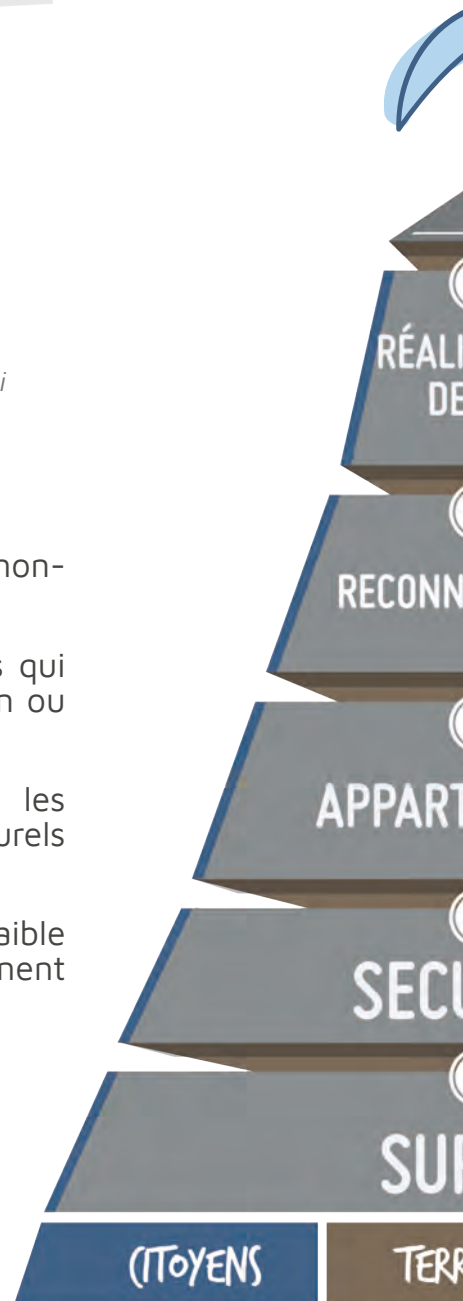
Fiches action à retrouver en annexe 1



En synthèse du diagnostic

En annexe 1, la présentation du détail du diagnostic établi à partir des données sources listées en annexe 3

- › Une méfiance envers les Hommes politiques et un non-engagement politique local,
- › Un phénomène de crises sociétales fortes et récurrentes qui révèle une difficulté à se projeter dans un projet commun ou des dynamiques citoyennes,
- › Une forte dynamique associative et notamment chez les jeunes, associée à un taux d'équipement d'espaces culturels plus élevés proportionnellement
- › Malgré un taux de bénévolat régulier relativement plus faible chez les jeunes, ceux-ci sont pourtant très impliqués et donnent de leur temps à des associations et des organisations.



(E QUI EST «EN JEU»



5



Valoriser et mettre en réseau les initiatives citoyennes pour stimuler la création de communautés



Servir une cause pour le bien commun

4



Stimuler le bénévolat notamment parmi les jeunes



Accompagner une nouvelle génération de citoyens vers la fonction d'élus

3



Développer des cités ou espaces éducatifs innovants



Co-construire des lieux partagés pour favoriser les échanges – tiers-lieux

Stimuler l'engagement associatif

2



Encourager le vote en œuvrant pour la reconnaissance du vote blanc



Restaurer une confiance politique et sociale



Structurer la mise en œuvre de responsabilités citoyennes

1



Accompagner la parentalité



Assumer le statut de jeunes parents

Conception-réalisation Groupe Elan

Les éventuels changements brusques qui s'opèrent lors des mutations économiques ont pour conséquences l'adaptation de l'entreprise à son environnement ce qui induit à terme un impact sur la société.

Il semble, au CESER, que ces mutations doivent aussi servir l'engagement des citoyens dans la construction de leur territoire. Ainsi pour lui, le concernement et l'émancipation sont les leviers essentiels pour construire sa vie et lui donner un sens. La mise en œuvre de ces marqueurs déterminants de l'engagement est la condition nécessaire à l'anticipation et à la réussite des mutations économiques.

A partir de ces enjeux, le CESER a retenu 1 levier majeur d'intervention à partir duquel il est important d'agir :



LEVIER MAJEUR

› DÉVELOPPER LA CO-CONSTRUCTION DE LA SOUVERAINÉTÉ ET DE L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL : EMANCIPATION ET SENS DU CONCERNEMENT

Le CESER rappelle que dans sa contribution Territoire à Citoyenneté Positive « TCP », il avait insisté sur les notions de « concernement » et de « pouvoir d'agir », augmentés des citoyens pour construire une démocratie permanente ouverte.

Il a préconisé dans cette réflexion de systématiser et de renforcer :

- Le « concernement = pas sans moi » à travers l'encouragement à l'innovation, l'expérimentation et la prise d'initiatives citoyennes [en engageant une politique pour un territoire à citoyenneté positive et en intégrant la parole de la jeunesse dans le dialogue territorial].
- La « capacité d'agir = avec moi » grâce à l'éducation et la formation [en formant les citoyens élus, représentatifs et engagés à la participation citoyenne et en faisant connaître et promouvoir les pratiques vertueuses des entreprises et des collectivités présents sur le territoire].
- La « durabilité de l'engagement » en créant du lien, des coopérations et de l'ancrage dans les territoires, en impliquant plus largement, en ouvrant les institutions et en décidant autrement [en mobilisant l'intelligence collective pour une co-construction efficiente des politiques publiques sur le territoire et en partageant une vision commune de la gouvernance (champ d'application : transition écologique)].

Le renforcement de ces trois aspects vise à soutenir l'engagement de l'ensemble des acteurs dans un contexte de mutation de notre société à travers chaque trajectoire définie. Il doit permettre à la société réunionnaise d'affronter ces mutations et de les traverser dans la perspective d'une société réunionnaise renouvelée.



Fiches action à retrouver en annexe 1




Conception-Réalisation Groupe Elan



En conclusion





Dans cette contribution qui constitue le troisième volet de sa réponse à la saisine du Président du Conseil régional en date du 27 septembre 2019 (cf. page 8) Le CESER insiste sur le fait que la capacité d'affronter les mutations socio-économiques et de mesurer les enjeux et les équilibres, à leurs justes valeurs, repose éminemment sur la capacité du territoire à s'organiser pour le faire. Plus précisément, se sont les acteurs, parties prenantes, qui doivent définir le « que voulons nous faire ensemble ? » où réside les valeurs de « être avec » et « d'aller vers » qui donnent le sens de l'action humaine quelle soit individuelle ou collective.

“ Penser local, ce n'est pas faire de l'anti mondialisation mais c'est rejeter l'économie de l'absurde (...) qui impacte l'environnement, fragilise les territoires et affaiblit le lien social. ”

Elisabeth Laville – Directrice d'Utopies

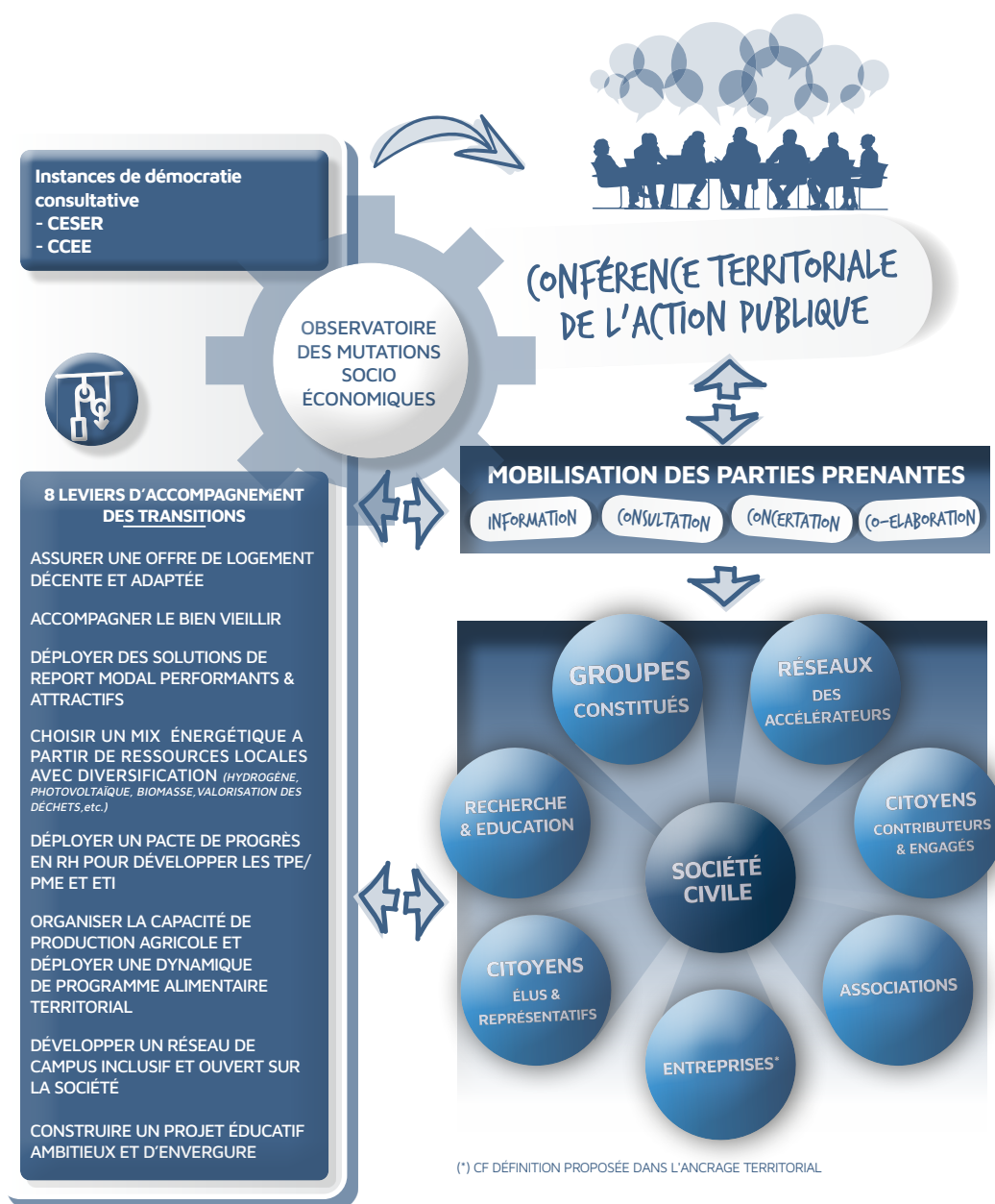
L'avènement du territoire local et la reconnaissance de son importance dans la conduite des politiques de développement qui s'y appliquent demande la mise en place et la coordination, entre elles, d'instances qui doivent concourir à anticiper, acculturer [les acteurs publics et privés] et agir en s'appuyant sur la mise à disposition de la bonne information, et ce pour construire les priorités de réponses territoriales face aux mutations tant exogènes qu'endogènes.

L'analyse par trajectoires réalisée à travers cette contribution vient rappeler et souligner dans une approche originale les enjeux identifiés pour La Réunion avec leur graduation sur une échelle de la motivation selon les 3 axes d'entrée que sont :

- **Les citoyens,**
- **Les entreprises,**
- **Le territoire,**
- **et les leviers** sur lesquels les acteurs locaux sont en mesure d'agir afin d'accompagner les mutations.

Pour le CESER, si un certain nombre de régions au plan national ont d'ores et déjà mis en place une organisation territoriale effective poursuivant ces objectifs (anticiper, acculturer et agir), d'autres sont encore en retard sur la démarche.

En ce qui concerne La Réunion il s'agit encore de développer un modèle organisationnel dont les grands aspects sont repris dans le schéma ci-dessous :



Si le CESER reconnaît que les composantes de cette organisation territoriale existent globalement à La Réunion, il relève néanmoins qu'une mise en dynamique de celles-ci est encore à réaliser afin d'instaurer **une véritable combinaison gagnante pour le territoire**. Dès lors et dans la droite ligne avec la présente contribution, **il se propose de poursuivre la réflexion dans une production prochaine et de décliner l'organisation de la gouvernance territoriale et la mobilisation des acteurs qui serait souhaitable**.



Les annexes



TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 :

Fiche action par levier : construction des
priorités de réponse**p.72**

ANNEXE 2 :

Liste des acronymes **p.88**

ANNEXE 3 :

Bibliographie **p.89**

ANNEXE 4 :

Liens directs vers les études préalables**p.93**



ASSURER UNE OFFRE DE LOGEMENT DÉCENTE ET ADAPTÉE

CE QUI EST EN JEU EN TERME DE MUTATIONS

- > Accession des jeunes en logement indépendant (pour accéder à une responsabilité citoyenne)
- > Maintien du lien social intergénérationnel avec les personnes âgées (résidences intégrées aux quartiers)
- > Logements des étudiants sur les campus
- > Qualité du parc locatif et de son environnement dans sa globalité
- > Définition du logement social
- > Un Mobiliser les investissements publics pour des projets d'aménagement durable notamment dans le secteur de la mobilité et des logements – efficacité énergétique et nouveaux matériaux
- > Parc de logement adapté à la structure socio-démographique de l'île
- > Garantir, pour les plus fragiles, l'accès à un habitat décent et adapté

LES SIGNAUX



- > Ratio d'utilisation de la LBU
- > Production de logements / an
- > Nombre d'appel d'offre annuel notamment logement social
- > Proportion de population éligible au logement social
- > Besoin de réhabilitation des logements (cf indicateur vétusté des logements)
- > Faible taux de rotation des locataires
- > Livre bleu des Outre-mer : un nouveau souffle pour la politique de logement avec plusieurs mesure phare comme la création d'une allocation à l'accession pour la sortie de l'habitat indigne
- > Une évolution sociodémographique qui laisse présager un besoin croissant en besoin de logement (*y compris sociaux*)
- > Une précarité face au logement importante (*14% des résidences sont en sur-occupation*)
- > Des dépenses d'investissement pour les opérations de construction qui chutent depuis 2 ans, avec un effet important attendu de la crise COVID
- > Désengagement de l'Etat en faveur de la construction (*60% d'aides en moins avec le crédit d'impôt en 2019 qu'en 2012-2013*)



ORGANISER LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE COMBINAISONS GAGNANTES



LES OBJECTIFS

- › Soutenir le financement à la réhabilitation
- › Construction logement étudiant
- › Faire du mieux se loger, un axe de développement économique
- › Développer l'hébergement collectif pour les personnes âgées
- › Couvrir les besoins en logement sociaux
- › Faire évoluer le parc de logement social
- › Fluidifier l'organisation administrative du financement du logement social et rendre performant
- › Améliorer le fonctionnement de l'organisation de la production de logement en spécifiant le métier de chacun (cf métier du bailleur > 2 métiers bailleur & promoteur) > cartographie de la répartition des responsabilités par métier
- › Sujet accession propriété des locataires ?

LES CAPACITÉS DE TRANSITION

- › Etre capable de produire des logements transformables, renouvelables, et mutables à coûts maîtrisés et non pas subis
- › Etre capable de consommer les crédits annuels accordés à la production de logement social
- › Savoir recomposer une chaîne de valeur de la production de logements depuis la maîtrise du foncier, jusqu'à réalisation en passant par la programmation, la conception et la construction
- › Label d'entreprises dédiée à la réhabilitation

LES INDICATEURS

- › Nombre de projets non menés à bien par bailleur social / privé
- › Degré de mobilisation de la LBU

- › Mobiliser une Caisse de « promotion » et de « prérequation » du financement du logement social
- › Pour garantir la qualité du logement, mobiliser un contrôle technique extérieur de l'état de conformité à rendre obligatoire toutes les 5 ans pour responsabiliser les 2 parties (propriétaire et locataire) avec une dotation de provision pour entretien prélevé sur le loyer
- › Déployer des méthodes de « Standardisation » des études et conceptions pour diminuer les coûts
- › Mobiliser de nouveaux modes constructifs – matériaux, formes, ...-
- › Engager une véritable stratégie foncière de l'habitat avec programmation régionale et un pacte décliné par commune, associé à une revue des modes de conventionnement
- › Co construire avec l'économie locale le processus de production du logement > cf foncière immobilière proposée par représentants des entreprises du bâtiment, pour donner la possibilité à des groupements de TPE / artisans, de produire eux aussi, des offres en VEFA
- › Décloisonner les collectivités (communes) dans leur politique de production de logement social > plan territorial du logement avec mobilisation vision territoriale et déclinaison d'une partition territoriale
- › Informer les citoyens sur les obligations imparties aux communes

GOVERNANCE

Un organe territorial de coordination indépendant pour piloter la revue financière de l'acte de construire permettant de fixer des objectifs et process financiers précis et son corollaire pour le volet locatif dont le coût d'entretien.

ACTEURS À MOBILISER

- › Mobiliser l'ARMOS et Bailleurs, Groupe Action Logement
- › DEAL, CAPEB, FRBTP
- › Conseil consultatif citoyen



CE QUI EST EN JEU EN TERME DE MUTATIONS

- › Cohésion sociale et lien intergénérationnel
- › Assurer l'autonomie des personnes isolées – seniors, familles monoparentales, jeunes
- › Répondre à la situation de dépendance des seniors et des jeunes
- › Stimuler la créativité et l'activité des jeunes pour capitaliser sur le faible taux de dépendance économique pendant les 10 ans à venir
- › Accompagner les seniors au « bien vieillir »
- › Développer les synergies et les logiques de réseaux santé/ autonomie/ dépendance sur l'île
- › Solvabilisation des marchés (voir implication Etat)

LES SIGNAUX



- › Une dépendance économique qui s'accroît
- › Un dynamisme associatif autour des questions d'isolement et de dépendance Transformation du tissu économique avec la création de nouveaux métiers liés au vieillissement de la population
- › Des initiatives citoyennes pour une solidarité et un projet commun
- › Développement de nouvelles structures d'accompagnement pour les seniors (*maisons de santé, maisons intergénérationnelles*)
- › Un engagement fort des CCAS et d'associations caritatives
- › Un taux de dépendance des seniors supérieur à celui de la métropole
- › Une croissance progressive des seniors en perte d'autonomie
- › Croissance des seniors en perte d'autonomie
- › Augmentation recours minima sociaux, et personnes isolées en situation de précarité, jeune décrochage scolaire et incivilité et situation déshérence



ORGANISER LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE COMBINAISONS GAGNANTES



LES OBJECTIFS

- › Recréer le lien social et intergénérationnel
- › Redonner du sens aux relations sociales et sociétales
- › Créer un réseau de services, dispositifs et structures qui permettent d'accompagner la dépendance

LES CAPACITÉS DE TRANSITION

- › Etre capable de produire des offres d'habitat intergénérationnel
- › Assurer le parcours des jeunes populations vers les métiers d'accompagnement des seniors
- › Développer une dynamique de chaîne de valeur autour d'un pôle santé territorialisé avec plateforme de services dédiée (*numérisation du « bien-vieillir, montée en puissance de la formation médicale, hub santé » spécialisation sur les problématiques liées au vieillissement de la population*)
- › Professionnaliser les services à la personne et accompagnement

- › Pacte Régional territorialisé SENIOR pour :
 - Prévenir la perte d'autonomie
 - Mieux vieillir chez soi
 - Relever le défi des établissements dédiés
- › Dont points suivants :
 - Parcours de vies et vieillissement choisis
 - Sujet de solvabilisation
- › Co-construire une stratégie globale emploi – formation – compétences avec les branches professionnelles qui réponde aux besoins actuels et futurs liés au vieillissement de la population et en concordance avec le développement d'une silver économie réunionnaise viable, sociale et solidaire, dans le cadre du CPRDFOP et du SRFS
- › Soutenir les entreprises qui accompagnent le vieillissement de la population
- › Aménager le territoire et construire l'habitat en anticipant les besoins liés au vieillissement de la population, et adapter et améliorer l'offre de logements pour répondre aux besoins induits par le vieillissement de la population
- › Adapter et améliorer l'offre de logements pour répondre aux besoins induits par le vieillissement de la population
- › Décloisonner les collectivités (communes) dans leur politique de production de logement social > plan territorial du logement avec mobilisation vision territoriale et déclinaison d'une partition territoriale
- › Informer les citoyens sur les obligations imparties aux communes

LES INDICATEURS

- › Nombre d'ateliers de formation
- › Constitution des panels de personnes formées avec une offre de parcours et un nombre d'emplois créés dans l'accompagnement des personnes vulnérables.

GOVERNANCE

Une conférence territoriale pour avoir portée nationale à visée territoire Outre Mer pour gérer sujets du rattrapage tenant compte profils d'indépendance financière des seniors relativement plus faibles /sujet de solvabilité. (sujet secteur agricole spécifique...).

ACTEURS À MOBILISER

- › Département
- › CCAS
- › Conseil consultatif citoyen



(E QUI EST EN JEU EN TERME DE MUTATIONS

- › Autonomie énergétique avec baisse consommation énergétique > De nouvelles formes de mobilités à faible impact carbone
- › Baisse de la pollution
- › Coma circulatoire
- › Déplacement possible et efficace pour chacun
- › Un transport opérationnel et moins coûteux pour les entreprises
- › Evolution des mentalités / attractivité du Transport en commun
- › Un parc automobile adaptée à la population et aux contraintes environnementales
- › Emancipation de la société > mobilité : clef majeure bloquant toute mobilité sociale et économique

LES SIGNAUX



- › Augmentation des embouteillages et temps / durée embouteillages (modélisation des embouteillages de la Réunion.)
- › Taux de véhicules par famille
- › Evolution nombre de véhicules/ nbre de kms ou de route
- › Faible participation de participation des usagers dans le budget global
- › Polarisation des déplacements autour de 4 principaux bassins d'emplois
- › Augmentation de l'équipement automobile / augmentation des immatriculations
- › Omniprésence de la voiture dans les déplacements intra et interurbains
- › Un recours au transport en commun qui progresse plus lentement
- › Modèle pendulaire (voiture/ lieu de travail) de plus en plus important avec une augmentation des distance parcourues
- › Un parc automobile qui vieillit et qui pollue de plus en plus
- › Des projets routiers en cours de construction (Pont de la Rivière des Galets et Nouvelle Route du Littoral.)



ORGANISER LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE COMBINAISONS GAGNANTES



LES OBJECTIFS

- › Créer les conditions attractives à l'utilisation du transport en commun
- › Assurer une efficacité dans l'offre de transport : ponctualité, interconnexion, qualité
- › Libérer les axes routiers pour faciliter le développement économique
- › Fluidifier les déplacements inter et intra urbains
- › Déployer le transport en commun gratuit sur l'île
- › Décarboner les solutions de déplacement
- › Optimiser l'interconnexion des réseaux

LES CAPACITÉS DE TRANSITION

- › Mobilisation des acteurs économiques sur le financement du TC
- › Favoriser les transports à haute capacité avec relais énergie alternative aux fossiles
- › Être capable de mettre à disposition des services mobilités notamment à destination des seniors
- › Déployer une filière énergie hydrogène pour une vraie alternative à la puissance électrique
- › Mettre en place des services et solutions de mobilités alternatives et PEM
- › Préparer aux nouveaux métiers associés aux mobilités de demain

- › Pacte Région Etat Interco avec obligation de mise en cohérence > un véritable schéma régional des transports et des mobilités avec fiche actions déclinées pour chaque territoire (**un PDM régional interfacé avec PDM interco**), avec intégration du volet transport scolaire dans chaque PDM territorial pour assurer maillage (éviter les réseaux //) + voir comment on met en avant coté attractif & sexy
- › Pilotage paritaire de la cotisation transport versée par les entreprises > Transparence sur le budget transport des collectivités (budget annexe) avec capacités d'intervention / consultation des contributeurs (de la CEVT) et des citoyens usagers (rôle des conseils de développement)
- › Développer la culture du déplacement en mode actif et en transport en commun > actions auprès des enfants et juniors
- › Déployer le transport en commun en accès libre avec un temps préalable d'expérimentation
- › Expérimentation de modes alternatifs de déplacement (> ex : un plan régional pour doter chaque enfant d'un vélo hydrogène ?)

LES INDICATEURS

- › Réduction du parc auto
- › Augmentation du taux utilisation du TC

GOVERNANCE

- › Mobilisation d'une entité intégrant toutes les collectivités > SMTR devait être en charge en intégrant les voies consultatives CESER/ CEE et conseils de développement des interco
- › Convention rectorat pour déployer actions de changement culturel dans les écoles

ACTEURS À MOBILISER

- › REGION
- › SMTR, INTERCO, COMMUNES
- › EMPLOYEURS
CONTRIBUTEURS CVT



(E QUI EST EN JEU EN TERME DE MUTATIONS

- > Décarboner l'économie de la réunion, en faisant face à l'enjeu du transport qui pèse 64% et question de l'électricité
- > Maitrise de la demande en énergie et de la disponibilité électrique notamment pour les nouveaux besoins croissance société.
- > Sécuriser la fourniture et la qualité d'approvisionnement d'énergie
- > Capitaliser sur les richesses du territoire pour développer une production d'énergie locale
- > Reprendre les enjeux de la PPE : bâtiment, transport, électrique

LES SIGNAUX



- > Une PPE avec objectif de verdissement total des centrales thermiques et du port
- > Développement engagé de transports communs en capacité de remplacer voiture.
- > Maitrise de l'énergie avec dynamique en cours sur maîtrise de l'énergie
- > Impact de la croissance éco et démo sur besoins énergétiques
- > Développement de structures pour sécuriser les énergies renouvelables intermittentes (photovoltaïque par exemple)
- > Un taux de dépendance énergétique croissant
- > Valorisation économique et environnementale des déchets organiques en fertilisants naturels et projet pour de la production d'énergies (Projet GABIR > bagasse etc.)
- > Baisse de la consommation d'énergie fossile
- > Valorisation des ressources locales par des initiatives de recherches et d'études à l'image des verrières photovoltaïques (laboratoire PIMENT)
- > Augmentation de la part renouvelable dans le mix énergétique (environ 36%)
- > Etude du potentiel d'énergies marines à développer (SWAC, houlomoteur)
- > Accroissement de la recherche de débouchés et substituts dans la production d'électricité par les entreprises
- > Développement d'une offre de formation autour du secteur de l'énergie
- > Développement de nouveaux secteurs et métiers : Rénovation thermique, efficacité énergétique, valorisation des déchets, énergies renouvelables



ORGANISER LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE COMBINAISONS GAGNANTES



LES OBJECTIFS

- > Une Région 0 Carbone avec convergence des objectifs transport/ énergie / déchets
 - > Décentraliser de manière généralisée la production d'énergies électriques solaires par le consommateur, sous pilotage d'EDF gestionnaire de réseau - *dupliquer la démarche d'inclusion économique du chauffe eau solaire au photovoltaïque*
 - > Impulser une stratégie « Ile - hydrogène », en ciblant le secteur du transport en commun,
- comme secteur prioritaire de déploiement, pour initier une chaîne de valeur.
- > Accompagner les initiatives pour structurer les filières de tris des déchets permettant d'initier des chaînes de valeur d'éco produits
 - > **Mobiliser des changements de comportement de consommation pour minimiser la réalité des déchets générés**

LES CAPACITÉS DE TRANSITION

- > Faire des énergies renouvelables un secteur créateur d'emplois
- > Former les étudiants et créer des parcours qualifiants aux futurs métiers des énergies renouvelables > un Campus Energie ?
- > Etude des sources du territoire non exploitées (biomasse PNR zone adhésion...)
- > Augmenter la capacité de énergie hydrauliques (*à adaptation jour/ nuit > remontée eau à nuit et returbiner*)?
- > Politique de formation des énergies renouvelables et leur métiers

LES INDICATEURS

- > Suivre le rapport entre demande énergétique / hab dans le temps et le mettre en perspective des solutions dimensionnées pour production électrique

Nb: avoir en tête > 1,5 Millions T biomasse pour supprimer import pour production électrique

GOVERNANCE

- > Décliner de manière opérationnelle et partenariale la PPE > mais qui surveille, contrôle et suit ?
- > Engager une prospective énergétique à engager sur la mutabilité des méthodes de consommation - *ex si toutes les villes mettent en place un tram > quel impact sur consommation électrique ? Et mobilisation de solutions alternatives*
- > NB: PPE = actuellement elle définit stratégie de chacun des producteurs
- > Un SAR Energie renouvelable > zones des besoins et zones de ressources préférentielles > *attention à approche trop théorique et mettre en lien avec réalité d'objectifs de consommations*

- > Mobilisation d'une gouvernance territoriale énergétique avec transparence > décloisonnement
Ex : une entité intégrant toutes les collectivités > ex SIDELEC devait être en charge de cette prospective avec apport de chaque territoire en Plan Energie (pas un plan climat), en intégrant les voies consultatives CESER/ CEE et conseils de développement des interco ?
Ex : Fusionner les 2 syndicats déchets (nord / sud) dans un syndicat régional



(E QUI EST EN JEU EN TERME DE MUTATIONS

- › Taille des entreprises dans tissu éco local peu propices au dév
- › Pérenniser le tissu d'entreprises du territoire
- › Identifier et caractériser les barrières à l'entrée pour nouveaux entrants sur les marchés oligopolistiques (*distribution, construction, transport...*)
- › Structurer une nouvelle gouvernance territoriale pour soutenir le développement d'une économie locale, résiliente, durable et solidaire
- › Augmenter le degré de résilience des entreprises : nouveaux couples produits / marchés en réponse à la crise, en investissant dans l'encadrement (*embauches*)
- › Soutenir la croissance des TPE vers PME / ETI pour assurer l'équilibre concurrentiel sain sur les secteurs sensibles en raison des effets de taille
- › Forte concentration dans certains secteurs néfastes à concurrence
- › Faible niv de compétences dans les TPE pour faire face transition numérique
- › Taux personnel encadrement anormalement bas
- › Développer la taille et la compétitivité des entreprises du territoire
- › Faire de la RSE une raison d'être capable de nouveaux ressorts de compétitivité

LES SIGNAUX

- › Progression de l'emploi salarié privé
- › Baisse du taux de chômage
- › Une fragilité installée de pérennité des entreprises réunionnaises
- › Baisse du taux d'activité
- › Un tissu économique majoritairement composé de TPE et tourné vers les services et le commerce
- › Pacte Réunionnais d'investissement dans les compétences 2019-2022
- › Une part de cadre dans la part d'actif qui augmente depuis plusieurs années Territorialisation des OPCO
- › Faible niveau de qualification des actifs
- › Une problématique dans l'embauche de cadres dans les PME et TPE



ORGANISER LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE COMBINAISONS GAGNANTES



LES OBJECTIFS

- › Mobiliser les RH pour accompagner le développement de l'activité de leurs entreprises
- › Soutenir le besoin RH des entreprises en création
- › Mobiliser les différentes formes de contrats et les dispositifs existants, permettant d'intégrer des jeunes formés pour accompagner la transition des entreprises
- › Consolider les moyens d'action des entreprises en favorisant la création de postes intermédiaires
- › Favoriser l'embauche sur des postes de cadres dans les PME/TPE
- › Structurer et ancrer les savoir faire facilitant le développement et la transmission des entreprises

LES CAPACITÉS DE TRANSITION

- › Une jeunesse en attente d'emplois
- › Des appareils de formation déjà en place mais à mobiliser avec une stratégie commune et un plan d'actions clair

LES INDICATEURS

- › Nombre d'embauches
- › Nombre de GPEC entreprises signé
- › Taux de croissance TPE par secteur

› La loi pacte de 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises visait à lever les obstacles à la croissance des entreprises à toutes les étapes de leur développement: création (*simplification des démarches administratives, numérisation etc.*), transmission (*diminution des obligations et des obstacles à la transmission et la reprise d'entreprises*) et financement. Cependant, rien n'a été fait pour soutenir l'embauche et plus particulièrement celle dans l'accompagnement du chef d'entreprise.

› **Proposition : Favoriser le recrutement de cadres ou techniciens qualifiés** (*performance, organisation, développement...*) **permettant à la fois d'optimiser l'organisation de l'entreprise et de structurer les équipes à destination des entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 personnes (?)** – Cf Région Grande Aquitaine -

› Renforcer les services d'accompagnement aux entreprises et consolider l'opérationnalité de la plateforme SAV- soutenir, accompagner, valoriser- initiée par la Région - objectifs : **ACCOMPAGNER, INFORMER ET ORIENTER LES PORTEURS DE PROJET TOUT AU LONG DE LEURS DÉMARCHES PRÉALABLES AU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT**

GOVERNANCE

- › Conférence Territoriale de l'Action Publique, pour une prise de conscience politique avec participation citoyenne dont les acteurs économiques par un référendum d'initiatives populaires

ACTEURS À MOBILISER

- › Mobiliser des « ambassadeurs » reconnus et représentatifs de la société dans sa diversité (CESER, CCEE, CCC)



CE QUI EST EN JEU EN TERME DE MUTATIONS

- › Mondialisation des marchés et ouverture des marchés européens aux productions non européennes
- › Verdissement de l'agriculture et bio (*phytopesticides*)
- › Evolution des modes de vie
- › Reconnaissance qualité production locale
- › Education à l'alimentation de qualité
- › Accroître le potentiel de production
- › Préparer et assurer la transition agro-écologique
- › Freiner la croissance de maladies liées aux habitudes alimentaires des réunionnais (*obésité, diabète*)
- › Equilibre du modèle agricole réunionnais et des filières agricoles
- › Equilibre des modes de production et de consommation entre GSA et autres structures
- › Dépendance à l'export (*95% des produits transformés à base de fruits et légumes sont importés*)
- › Recherche de proximité consommateur/producteur post COVID
- › Accroissement de la pression sanitaire (*nouvelles maladies et nouveaux ravageurs : ex green sur les agrumes, pucerons jaunes en maraîchage...*)
- › Améliorer le stockage carbone dans les espaces agricoles : initiative 4 pour 1 000, COP21, engagement de la France depuis 2015
- › Lutter contre l'érosion des sols (*protection contre les inondations et de la biodiversité du lagon*) et freiner leur artificialisation

LES SIGNAUX



- › Difficulté de lutte contre les marchés de dégel
- › Volonté d'améliorer la souveraineté, la sécurité alimentaire et la capacité de production du territoire
- › Green deal avec suppression molécules en culture tropicale
- › Comité transformation agriculture des Outre Mer
- › Libéralisation des marchés
- › Renforcement des questions sanitaires
- › Investissement de nouveaux espaces forestiers et naturels pour la production agricole
- › Développement des pratiques comme l'agro-écologie visant à améliorer la résilience et les performances environnementales et technico-économiques des systèmes de production
- › Dépendance aux aides publiques pour des filières clés du territoire
- › Des taux de couverture importants (*fruits, bétail, sucre, volaille et œufs*)
- › Poursuivre le développement ou Amplifier la structuration de la production agricole en s'appuyant sur la stratégie AgriPei 2030
- › Prévalence des GSA sur les modes alimentaires
- › Développement du bio (*1 % seulement de la SAU mais une réelle dynamique avec multiplication par 8 des exploitants depuis 2007*)



ORGANISER LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE COMBINAISONS GAGNANTES



LES OBJECTIFS

- › Valoriser la biodiversité réunionnaise et la contribution à la pharmacopée mondiale
- › Renforcer les conditions permettant une production locale et de qualité
- › Accompagner une évolution des habitudes de consommation pour une alimentation saine pour tous
- › Orienter la commande publique vers une consommation locavore
- › Conserver la complémentarité territoriale des productions
- › Accroître la capacité de production du territoire et conforter la souveraineté, la sécurité alimentaire
- › Projeter une visibilité à long terme, avec établissement d'un plan de production à 20 ans, avec objectif d'augmentation des surfaces et des rendements.
- › Aménager le territoire en utilisant la contribution des espaces agricoles dans la gestion des risques naturels, la préservation de la biodiversité et la protection des paysages
- › Mettre en œuvre le principe de zéro artificialisation nette
- › Protéger les espaces agricoles de meilleurs valeurs agronomiques

LES CAPACITÉS DE TRANSITION

- › Monétariser la contribution de la Réunion à la biodiversité régionale et mondiale
- › Accompagner la mise en marché de la pharmacopée réunionnaise
- › Faire émerger une dynamique éducative alimentaire
- › Faire évoluer la structuration de l'organisation des marchés
- › Assumer et décliner les conditions de la compétitivité de nos productions locales
- › Développer des filières en produits frais déjà performantes
- › Développer la sensibilisation, la formation aux métiers agricoles et de l'agroalimentaires (*connaissance métier*)
- › Renforcer la viabilité technico-économique des exploitations dans le cadre des dispositifs d'installation et de transmission (*Produit brut standard*)

- › Déploiement du Plan Agri PEI 2030 (*plan d'actions de 39 actions réparties sur 5 axes*) avec déclinaison de la question du développement de la capacité productive intégrant les spécificités d'excellence de la Réunion (*biodiversité, pharmacopée*) et de la solvabilité ?
- › Engager une démarche de PAT permettant d'équilibrer les **expériences de terrain** très concrètes qui viennent en quelque sorte couronner une pratique existante et les initiatives construites à partir d'une **volonté politique forte**, issue des collectivités territoriales : fédérer les initiatives engagées avec un chef de file à déterminer pour assurer déclinaison territoriale pertinente et cohérente

LES INDICATEURS

- › Convention partenariat Etat/ Europe/ collectivités sur production agricole
- › Taux de couverture en produits frais par le marché local à La Réunion
- › Part du secteur agroalimentaire dans la balance commerciale
- › Volume et valeur des productions agroalimentaires locales
- › Part des productions en économie circulaire
- › Part de la SAU par classe de qualité agronomique des sols, sur la superficie du territoire, consacré à des productions alimentaires par habitants
- › Surface agricole artificialisée

GOVERNANCE

- › Instance ad hoc à mobiliser autour des acteurs suivants : Etat en région/ Région/ Département/ Chambre d'agriculture/ Acteurs socio économiques

ACTEURS À MOBILISER

- › Club des Développeurs Territoriaux
- › EPCI + GIP Mafate
- › Département, Région
- › Chambre d'agriculture
- › etc



CE QUI EST EN JEU EN TERME DE MUTATIONS

- › Assurer parcours scolaire sans décrochage
- › Accompagner le parcours numérique
- › Innover en matière d'éducation
- › Garantir un accès à toutes les formations supérieures depuis la Réunion – *résidences de formation en distanciel*
- › Développer les offres en matière de formation (*y compris continu*) en lien avec les compétences recherchées sur le territoire
- › Renforcer l'attractivité de l'université par une offre adaptée aux nouvelles frontières
- › Renforcer les réseaux d'éducation populaire
- › Construire une offre de formation complète et qualifiante pour une meilleure insertion sur le marché du travail
- › Maîtriser les évolutions et les mutations du tissu économique
- › Montée en compétences de la main d'œuvre locale

LES SIGNAUX



- › Taux de décrochage scolaire
- › Taux de diplômé sans emplois
- › Taux de chômeur sans qualification et formation
- › Taux équipement en internet et ordinateur
- › Fracture numérique
- › Taux d'illectronisme
- › Taux d'illettrisme
- › Des projets d'espaces éducatifs innovants pour renforcer le rôle éducatif (*école numérique etc.*)
- › Une augmentation des étudiants du supérieur
- › Un déficit de formations encore présent
- › Des faibles taux de réussite en premier cycle de l'enseignement supérieur à l'université
- › Une insertion sur le marché du travail plus faible qu'en métropole
- › Une plus faible proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures comparativement à la métropole
- › Le pacte réunionnais d'investissement dans les compétences 2019-2022



ORGANISER LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE COMBINAISONS GAGNANTES



LES OBJECTIFS

- › Réduire les sorties prématurées du système scolaire sans qualification
- › Assurer aux réunionnais un système éducatif efficace (*formation en distanciel, visio etc.*)
- › Développer l'éducation « non formelle »
- › Assurer aux actifs des formations qualifiantes tout au long de leur vie
- › Réduire la fuite des talents
- › Assurer aux élèves des débouchés correspondant à leur profils
- › Garantir aux jeunes une insertion sur le marché de l'emploi à l'issue de leur études
- › Permettre la montée en compétence afin de s'adapter aux besoins des emplois futurs
- › Réduire la fracture numérique

LES CAPACITÉS DE TRANSITION

- › Valoriser les réussites «inland» et «outland»
- › Développer le gout d'entreprendre

LES INDICATEURS

- › Nbre logement étudiants réalisé
- › Suivre taux de réussite
- › Réalisation de référentiels de besoins en emplois futurs
- › Nombre de formation en lien avec ces besoins

- › Mettre en lien les acteurs qui sont dans l'Education Supérieur, secondaire, initiale et continue
- › Mettre en place GPEC territorial, filières et entreprises
- › Faire fonctionner instances dédiés à formation continue et sociale
- › Instaurer un mécanisme facilitateur pour création logement étudiant, appuyé sur une ligne budgétaire dédiée
- › Développer des espaces équipés, avec accompagnement personnalisé gratuit dédié au numérique
- › Structurer un outil dédié pour garantir l'articulation entre les entreprises, les centres de formation et les structures d'accompagnement des publics, au service d'emplois durables et de qualité
- › Mise en place des formations spécifiques au champ de l'ESS
- › **Création de la cité de l'économie et des métiers de demain** = outil dédié à la construction des nouveaux modèles économiques et des compétences de demain (*cf Occitanie*)

GOVERNANCE

- Vers un pôle de coopération économique territoriale pour :
- › Mise en œuvre de véritable GPEC
 - › Accompagner /piloter la cité de l'économie et des métiers de demain
 - › Décliner les modalités d'un socle de savoirs fondamentaux
 - › Accompagner la réalité d'un campus intrapreneurial



CE QUI EST EN JEU EN TERME DE MUTATIONS

- > Valoriser l'identité et la langue créole
- > Soutenir l'éducation culturelle et solvabiliser le secteur culturel
- > **Valoriser les productions artistiques endogènes**
- > **Permettre l'intégration de communautés et tiers-lieux pour accompagner le télétravail et stimuler le lien social**
- > **Garantir une digitalisation des relations qui ne conduise pas à l'isolement**
- > **Garantir une mobilité fluide pour tous, indépendante de la voiture**
- > **Comprendre et reconnaître les activités informelles pour mieux traiter l'économie souterraine**
- > Favoriser l'engagement citoyen, en particulier chez les jeunes
- > Assurer un parcours éducatif de la citoyenneté -> sens du concernement
- > Repérer et mobiliser les « invisibles » et en priorité les + jeunes d'entre eux
- > Assurer l'équité d'accès aux prestations sociales

LES SIGNAUX



- > Peu artistes locaux connus internationalement
- > Des habitants heureux malgré les inégalités
- > Des inégalités encore importantes qui font de la Réunion le 3ème département le plus inégalitaire de France
- > Précarité émergente des seniors
- > Un taux d'illectronisme et illettrisme important
- > Une méfiance politique et un non engagement politique local
- > Une forte dynamique associative sur l'île
- > Degré de difficulté de ménages plus importants qu'en métropole (*familles monoparentales, familles nombreuses, mères seules etc.*)
- > Niveau de violences conjugales plus fort
- > Engagement des CCAS et associations caritatives
- > **Espérance de vie et taux de mortalité pour certaines maladies avec spécificité sujet obésité, diabète et addictions**



ORGANISER LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE COMBINAISONS GAGNANTES



LES OBJECTIFS

- › Permettre un épanouissement pour tous
- › Faciliter le déploiement des trois moteurs de la citoyenneté – Cf Production CESER - Territoire à Citoyenneté Positive
 - Intégrer la parole des jeunes
 - Déployer la formation à la participation citoyenne
 - Mettre en avant et démultiplier les pratiques vertueuses des entreprises et des collectivités locales

LES CAPACITÉS DE TRANSITION

- › Réseau de transition démocratique
- › Charte de participation du public
- › Halle civique
- › Référendum d'initiatives citoyenne
- › Conseils consultatifs citoyens

LES INDICATEURS

- › Capacité accueil en matière sanitaire
- › Nombre de projets culturels financés sur base spécifique
- › Estimation activité informelle

- › Mettre en place un véritable projet éducatif réunionnais mobilisant ensemble des acteurs associatifs, éducations, collectivités, avec des ancrages territoriaux autour des espaces d'intelligence territoriales pertinents
- › Intégrer l'histoire et la géographie régionale dans le cursus de formation initiale
- › Cartographier et mesurer l'économie informelle à la Réunion (*de l'entraide familiale au bénévolat pour clarifier la notion de travail dissimulé*)
- › Soutenir les initiatives associatives en les mettant en réseaux et en accompagnant une trajectoire collective
- › Mobiliser l'intelligence collective pour co-construire les politiques publiques
- › Construire un parcours citoyen dès l'école primaire
- › Dupliquer le «conseil général» des jeunes au niveau de communes

GOVERNANCE

- › Partager une vision commune de la gouvernance autour de l'organisation d'un réseau de **Conseils Consultatifs représentatifs de la société organisés et coordonnés, capables de mobiliser des référendums d'initiatives populaire, d'organiser des halles civiques, de faire appliquer la charte de participation du public**
- › **PILOTAGE par le CCEE ?**

Annexe 2 : Liste des acronymes

AB : Agriculture Biologique	OPCO : OPérateur de COmpétence
AfOA : Afrique Orientale et Australe	PDM : Plan de Déplacement Multimodal
APE : Accord de Partenariat Économique	LTECV : Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
ARACT : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail	PAT : Programme Alimentaire Territorial
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	PCRH : Prestation de Conseil en Ressource Humaine
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	PDU : Plan de Déplacement Urbain
CPRDFOP : Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles	PIV : Plan d'Investissement Volontaire
CREFOP : Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles	PLU : Plan Local d'Urbanisme
CRIES-R : Comité Régional pour l'Information Économique et Sociale de La Réunion	PME : Petite et Moyenne Entreprise
CRHH : Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement	POE : Programme Opérationnel Européenne
EGALIM : État Généraux de l'ALIMentation	PPE : Programmation Pluriannuelle de l'Énergie
EIT : Espace d'Intelligence Territoriale	RH : Ressource Humaine
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale	RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises
ESS : Économie Sociale et Solidaire	RSO : Responsabilité Sociale des Organisations
ETI : Établissement de Taille Intermédiaire	SAR : Schéma d'Aménagement Régional
GPEEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois des Effectifs et des Compétences	SCOT : Schéma de COhérence Territoriale
GSA : Grande Surface Alimentaire	SNE : Système National d'Enregistrement
HVE : Haute Valeur Environnementale	SRB : Schéma Régional Biomasse
IEDOM : Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer	SRDEII : Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation
LBU : Ligne Budgétaire Unique	SRFSS : Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales
OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé	SRIT : Schéma Régional des Infrastructures de Transport
	TPE : Très Petite Entreprise
	UE : Union Européenne
	VEFA : Vente en l'État Futur d'Achèvement

TRAVAUX PRODUITS PAR LE CESER :

NOM	DATE	AUTEUR
Les énergies renouvelables en Outre mer : laboratoire pour notre avenir	2011	CESER
Les mutations N°1 « Les économies disruptives »	4 avril 2017	CESER Auvergne Rhône-Alpes
Les mutations N°2 « Pour diffuser les démarches d'innovations... »	27 juin 2017	CESER Auvergne Rhône-Alpes
Rapport Ancrage Territorial	Septembre 2016	CESER Réunion
Avis 2 du CESER en vue de l'élaboration d'un diagnostic territorial pour la préparation des futurs programmes opérationnels FEDER et FSE 2021-2027	Février 2020	CESER Réunion
Génération nouvelles	Mars 2020	CESER Réunion
Faire de la Réunion du Millénaire un Territoire à citoyenneté positive et un territoire de défi éducatif	Juillet 2020	CESER Réunion
Ouvrir la voie, éclairer l'action publique	Juillet 2020	CESER Réunion
Contribution Covid n°1	Juin 2020	CESER Réunion
Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir et transmettre	19 mars 2019	CESER Réunion
Le défi de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise	Octobre 2019	CESER Réunion
CESER, les personnes âgées à la Réunion : anticiper les risques et les besoins	2011	CESER Réunion
INDICATER : les indicateurs de transformation du territoire	Novembre 2018	CESER Réunion
Contribution pour réussir la transition énergétique	Juillet 2017	CESER Réunion
Contribution pour mieux connaître et gérer l'eau à la Réunion	Décembre 2017	CESER Réunion
Rapport sur la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire	Décembre 2017	CESER Réunion
Rapport sur un regard sur la pauvreté	Décembre 2017	CESER Réunion
La mutation des valeurs	18 janvier 2011	CESER Rhône-Alpes
La crise : quelles mutations économiques en Rhône-Alpes	23 mars 2010	CESER Rhône-Alpes
Réforme de l'apprentissage dans le cadre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 »	13 décembre 2019	CESER Réunion
Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2018-2022	19 juin 2018	CESER Réunion
La prévention et la lutte contre le décrochage : un enjeu pour la société réunionnaise	1 ^{er} décembre 2017	CESER Réunion
Avis des commissions « affaires générales, financières et des relations internationales » et « développement économique » sur le rapport de la commission « éducation et formation professionnelle » intitulé « la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : de l'outil de prévision à la démarche collective d'anticipation : enjeux et perspectives » (GPEC)	19 novembre 2013	CESER Réunion

TRAVAUX PRODUITS PAR D'AUTRES STRUCTURES :

NOM	DATE	AUTEUR
L'apprentissage à la Réunion en 2016-2017, note d'information, académie de la Réunion	2017	Académie Réunion
Rapport d'activité 2019	2020	Agorah
Comment anticiper & améliorer nos transports et déplacements ? planification régionale de l'intermodalité	2017	Agorah
Observatoire des déchets	2018	Agorah
Livre blanc : LE LOGEMENT SOCIAL À LA RÉUNION	2017	Armos OI
PETREL – île de la Réunion	2019	ARER
La nutrition-santé à la Réunion, observatoire régional de la santé Océan Indien	2018	ARS
ARS, diagnostic de la situation sanitaire à la Réunion et à Mayotte	2017	ARS
Statis	2014	ARS OI
Projet de santé Réunion Mayotte 2018 2027	2018	ARS OI
Avis N°19 du 4 juillet 2019 sur le fonctionnement de la concurrence	4 juillet 2019	Autorité de la concurrence
BER 2018 : chiffre clés (Bilan Energétique Réunion)	2018	BER
L'observatoire de l'artificialisation des sols	2020	BIODIVERSITE TOUS VIVANTS
Etude d'impact VINDEMIA - Rapport final	5 mars 2020	Bolonyocte consulting/ Christophe GIRARDIER
Contribution de la CFDT Réunion à la Mission IGAS du 28 février 2018	2018	CFDT Réunion
Gestion des déchets sur l'île de la Réunion	2018	CGEDD
AGRONEWS, l'agriculture au cœur de l'économie circulaire	Avril 2020	CIRAD
Commission permanente du Conseil Départemental	2020	Clicanoo
Fond POSEI	2020	Commission européenne
Étude des prix pratiqués entre acheteurs et entreprises de construction dans le logement social à la Réunion	2019	CMA
Communiqué de presse, Appréhender la situation réelle du tissu productif des territoires ultramarins pour encourager leur rebond	2020	CRCC
CRESS, la synthèse des 10 propositions	2020	CRESS
L'économie sociale et solidaire	Mars 2020	CRESS / Université de la Réunion
L'ESS en Outre-Mer	2015	CRESS
Panorama des Industries Agroalimentaires	2013	DAFF, AGRESTE, NEXA
Panorama des Industries Agroalimentaires	2016	DAFF
La biodiversité à la Réunion	2017	DEAL Réunion
PER profil environnemental de la Réunion	2012	DEAL Réunion
L'essentiel du bilan énergétique de la Réunion	2012	DEAL Réunion
Agripéi 2030	2018	Département de la Réunion
Les établissements de santé	2017	DRESS
Le marché de la formation professionnelle continue à La Réunion 2013/2014	2014	DIECTTE
Bilan énergétique de la réunion 2018	2019	Horizon Réunion
RAPPORT D'ÉVALUATION, Domaine de formations Sciences, technologie, santé	2018 - 2019	HCERES

NOM	DATE	AUTEUR
Rapport IEDOM 2019	2019	IEDOM
Panorama économique et financier des entreprises réunionnaises	Décembre 2019	IEDOM Réunion / Gilles LESELLIER
Economie verte à la Réunion	2016	IEDOM
Tableau de bord édition 2019	2020	IEDOM
Stratégie de spécialisation intelligente de la Réunion (2014-2020) s3	2014	Innovons la Réunion
Trois fois plus de seniors en perte d'autonomie en 2050	2020	INSEE
Transport aérien et maritime 2018	2019	INSEE
Enquête Budget des familles 2017 à La Réunion	2020	INSEE
Une fracture générationnelle plus précoce et plus prononcée à la Réunion	2019	INSEE
État des lieux de la pêche australe	2017	INSEE
L'économie sociale et solidaire à La Réunion en 2015	2015	INSEE
Le diplôme, accélérateur de l'insertion professionnelle	2018	INSEE / UR
Taux de mortalité et espérance de vie	2012	INSEE
Taux de dépendance économique	2007	INSEE
Programme Alimentation Activités Nutrition Santé (PRAANS) - la Réunion	2013 - 2016	IRTS Réunion
Pour une société réunionnaise qui nous rassemble et nous ressemble	Mai 2020	ISOPOLIS
Metiss : un câble internet sous-marin plus puissant arrive à la Réunion	2020	La 1 ^{ère} - Francetv info
LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME, pourquoi ça ne marche pas ?	11/09/2020	Le Quotidien
L'approche effectuale		LIARTE Sébastien / DELACOUR Hélène
L'essentiel de la vie associative de la Réunion	2019	Ministère Education nationale et de la Jeunesse
Le numérique au service de l'École de la confiance	2020	Ministère Education nationale et de la Jeunesse
Nexa, acteurs écosystème RDI réunion	2019	NEXA
Nexa, acteurs écosystème RDI réunion	2016	NEXA
LA CESSION TRANSMISSION DES PME, BPCE ÉTUDES DES COMPORTEMENTS FINANCIERS L'OBSERVATOIRE	2012	BPCE
Nexa, une synthèse de l'agribio	2013	NEXA
Etude sur rendements eau potables sur les communes de la Réunion	2011	Office de l'eau de la Réunion
L'observatoire des métiers du futur	2020	Orientation pour tous
Chiffres clés 2018	2019	ORVIFF
Eclairages et synthèses, les seniors dans le marché du travail à la Réunion	Octobre 2019	Pôle emploi
Les seniors dans le marché du travail à la Réunion	2019	Pôle emploi
Le tissu économique des territoires ultramarins à l'aune des départements métropolitains	2020	Prime View
Rapport d'activité 2018	2018	Qualitropic
Faire face aux mutations d'activités	Janvier 2013	Région Bretagne
Pacte réunionnais d'investissement dans les compétences 2019-2022	2019	Région Réunion
Programmation pluriannuelle de l'énergie Réunion	2016 - 2018 / 2019 - 2023	Région Réunion
Schéma Régional de Développement Economique d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII)	2017	Région Réunion

PO FEDER FSE Réunion 2021-2027	2020	Région Réunion / L'Europe s'engage / Union Européenne
Rapport information du Sénat	2017	Sénat
SER, l'autonomie en 2030	2018	SER
Mutation socio-économiques et territoires : les ressources de l'anticipation	Septembre 2014	SNCF développement
<i>Hébergement à la Réunion, statistiques entre 2013 et 2018</i>	2018	<i>Statista</i>
La stratégie de santé pour les outre-mer - feuille de route régionale Océan Indien	2016	Stratégie Nationale de Santé
Statistiques et chiffres clés filière sucre	2020	Syndicat du sucre de la Réunion
Autonomie énergétique en 2030 pour les outre-mer et la Corse	Février 2018	Syndicat des énergies renouvelables
La lettre du CEMOI : les enjeux du rachat de VINDEMIA	N°19 – 4 ^{ème} trimestre 2019	Université de la Réunion
eRcane, déjà 90 ans de savoir faire	2019	TEREOS
<i>Schéma Opérationnel de l'Université de La Réunion adossé au contrat d'Etablissement (SOURCE)</i>	2017	UR – Université de la Réunion
Etude relative à l'organisation et la structuration du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture à La Réunion	2020	Via Aqua – BGS Consulting
Une école numérique accessible pour les réunionnais	2015	zinfo594

Annexe 4 : Liens directs vers les études préalables

- **CESER** : Pré-rapport « ENJEUX ET ÉQUILIBRES DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales » - avec ELAN OI - [février 2021](#)
- **CESER** : Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s), et faire société : informer, bâtir et transmettre - [mars 2019](#)
- **CESER** : Le défi de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise - [octobre 2019](#)
- **CESER** : INDICATEUR Les Indicateurs de Transformation du Territoire - [novembre 2018](#)
- **CESER** : Contribution pour réussir la trajectoire énergétique - [juillet 2017](#)
- « Équilibres économiques territoriaux en situation insulaire » - Note de réflexion sur l'effet des concentrations - Janvier 2020 - Olivier BABEAU, Professeur agrégé des Universités en sciences de gestion à l'Université de Bordeaux, président-fondateur de l'Institut Sapiens.
- **IEDOM** : Rapport annuel [2019](#)
- **IEDOM** : Rapport sur la Grande distribution alimentaire sur l'île de la Réunion - [juillet 2020](#)
- **IEDOM Réunion / Gilles LESELLIER** : Panorama économique et financier des entreprises réunionnaise - [décembre 2019](#)
- **SER** : L'autonomie en 2030 - [2018](#)
- **Energie Réunion** : Bilan énergétique de la Réunion [Edition 2018](#)
- **NEXA** : Etude de faisabilité sur le développement d'une filière économique basée sur l'agriculture biologique - [novembre 2013](#)
- **Rapport du sénat** : Mutations et perspectives pour les économies des territoires français de l'Océan Indien - [juin 2017](#)
- **Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de La Réunion** : Profil environnemental de la Réunion - [2012](#)



Pour mieux connaître le fonctionnement et les activités du CESER,
Suivez nous sous :

www.ceser-reunion.fr



CESER 974



CESER Réunion



CeserRéunion